



Assemblée générale

Soixante-dix-septième session

33^e séance plénière

Jeudi 10 novembre 2022, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kőrösi (Hongrie)

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 34 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/77/340)

Projet de résolution (A/77/L.11)

Le Président (*parle en anglais*) : L'Afghanistan est dans une situation de crise. De fait, il est confronté à une multitude de crises. Cela fait 15 mois que les Taliban ont consolidé leur mainmise sur le pays. Son économie est en ruine, la situation humanitaire est désastreuse et deux tiers de la population souffrent de faim. Les filles et les femmes n'ont pas le droit d'apprendre, d'avoir un emploi ou de recevoir des soins médicaux appropriés. Le pays est inondé d'héroïne et d'opium. La criminalité organisée et les organisations terroristes prospèrent à nouveau.

L'Afghanistan est confronté à des défis complexes et interdépendants, et les Taliban ont montré qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas les régler. Il est temps de soutenir le peuple afghan avec des solutions concrètes qui donnent la priorité à ses besoins. Il est vrai qu'il faudra du temps pour régler certains problèmes, mais l'Assemblée générale peut prendre certaines mesures pour changer la donne dès maintenant.

Je voudrais que les États Membres envisagent une solution axée sur la solidarité. L'appel humanitaire lancé par l'ONU en faveur de l'Afghanistan, qui requiert 4,4 milliards de dollars, n'est financé qu'à moitié. À quelques semaines de l'arrivée de l'hiver, j'encourage

les États Membres à fournir de toute urgence un appui pour aider à combler ce déficit de 2,3 milliards de dollars. Rappelons-nous le vieux dicton afghan : « Un véritable ami est celui qui tient la main de son ami dans les moments de détresse et d'impuissance ».

L'Afghanistan a une histoire riche en réalisations scientifiques. J'encourage le pays à rétablir les liens avec la communauté scientifique internationale et à permettre aux femmes qui étaient des membres respectés de la communauté scientifique nationale de reprendre leurs recherches et leurs études. L'Afghanistan est désormais le seul État au monde qui empêche les filles de jouir pleinement de leur droit à l'éducation. Les perspectives en matière d'éducation des filles sont incertaines au vu des décrets apparemment aléatoires adoptés par les Taliban.

L'année dernière, à la même époque, Fawzia Koofi, la première Vice-Présidente du Parlement afghan, évoquait son rêve de prendre la parole un jour à l'ONU en tant que Présidente de l'Afghanistan. Elle a déclaré : « Des millions de filles et de femmes en Afghanistan ont partagé ce rêve avec moi et elles pensent désormais qu'il ne se réalisera jamais ». Le rêve d'accéder à la présidence est remplacé par la réalité des mariages d'enfants et des arrestations lorsque les femmes et les filles quittent leurs maisons sans un chaperon de sexe masculin. Je renouvelle mon appel en faveur de la protection des libertés et droits fondamentaux de tous les Afghans, en particulier des femmes et des filles.

De même, j'exhorte les Taliban à garantir la sécurité de tous les Afghans, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique, de leurs croyances religieuses

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



ou de leur affiliation politique ; à protéger les journalistes et les membres de la société civile ; à autoriser l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire ; et à coopérer avec les travailleurs humanitaires. Nous attendons des Taliban qu'ils respectent les engagements qu'ils ont pris envers la communauté internationale et qu'ils fassent preuve d'honnêteté en posant des actes concrets.

Les changements spectaculaires de 2021 ont eu de lourdes conséquences sur l'économie afghane et ont sérieusement accru de nombreux risques en matière de sécurité. Les stupéfiants constituent désormais le secteur le plus important de l'économie du pays. Au début du mois, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a indiqué qu'en 2022, la culture de l'opium avait augmenté de 32 %. Les prix se sont envolés. Nous savons à qui ces drogues sont envoyées, et qui en tire profit.

La menace que pose le trafic de drogue est liée à celle du terrorisme et de l'insécurité régionale et mondiale. Le Réseau Haqqani et Al-Qaida ne sont que quelques-unes des organisations terroristes actives en Afghanistan. Il est crucial que les dirigeants des Taliban participent à un dialogue sérieux sur la lutte contre le terrorisme, afin d'arrêter l'afflux d'extrémistes étrangers dans le pays et d'empêcher leurs propres membres de devenir des combattants terroristes étrangers dans d'autres pays. L'Afghanistan ne doit plus jamais devenir un terreau fertile et un havre pour les terroristes.

La communauté internationale a l'obligation morale, mais aussi pratique, d'appuyer une paix inclusive et durable en Afghanistan. J'appelle les Taliban, les autres Afghans et les membres de la communauté internationale à coopérer avec la Représentante spéciale dans l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je me félicite de la nomination de M^{me} Roza Otunbayeva à la tête de la MANUA. Je salue les initiatives de dialogue et de médiation telles que le format de Tachkent. Après près de 50 années de conflit ininterrompu, nous devons poursuivre, de manière concertée, les efforts en vue de la reconstruction pacifique de l'Afghanistan.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/77/L.11.

M^{me} Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) :
Quinze mois après la prise du pouvoir par la force par les Taliban, la situation en Afghanistan demeure extrêmement préoccupante. Nous sommes témoins d'une forte contraction économique et d'une crise humanitaire. La moitié de la population est touchée par une insécurité alimentaire grave. Nous nous attendons à un hiver rigoureux et à des

besoins d'une ampleur que nous n'avons pas connue au cours des dernières décennies, et les chances de relèvement économique ou de réduction de la pauvreté sont faibles.

Le déni généralisé et systématique des droits fondamentaux par les Taliban est la réalité de l'Afghanistan et de son peuple. L'oppression systématique des femmes et des filles, qui ne peuvent pas exercer leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, est extrêmement préoccupante. Aucun effort n'est fait pour garantir une gouvernance inclusive et trouver une solution politique durable à long terme pour gouverner le pays. Nous ne constatons pas non plus d'efforts de la part des Taliban pour faire en sorte que les femmes, les filles et les personnes appartenant à des minorités puissent exercer pleinement leurs droits fondamentaux. Les conditions de sécurité demeurent précaires. La diminution des atteintes à la sécurité liées au conflit tranche avec la poursuite des combats dans le pays et avec le nombre croissant d'attaques terroristes contre des écoles, des transports publics, des lieux de culte et des locaux diplomatiques.

Les Taliban contrôlent le pays, mais ils ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités envers le peuple afghan. Ils ne répondent pas aux besoins de la population afghane, ce qui rend une action internationale cohérente d'autant plus importante. Le projet de résolution A/77/L.11, dont l'Assemblée est saisie, et dont nous espérons qu'il sera adopté par consensus, envoie un signal fort d'appui au peuple afghan. Il rappelle les attentes de la communauté internationale à l'égard des Taliban, que le Conseil de sécurité a formulées dans sa résolution 2593 (2021), adoptée en août 2021.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis est un appel clair à respecter, à protéger et à réaliser les droits humains, à mettre en place une gouvernance inclusive et à lutter contre le terrorisme. Il envoie le message sans ambiguïté selon lequel il ne peut y avoir de statu quo ni de voie vers la reconnaissance sans que de telles mesures soient prises. Le dialogue avec les Taliban devra rester limité dans ses étapes et dans sa portée, et fondé sur des principes.

Le projet de résolution témoigne de notre engagement commun à aider le peuple afghan, qui compte sur nous, alors qu'il est négligé par ses dirigeants. L'Allemagne reste mobilisée. Depuis août 2021, nous avons fourni plus d'1 milliard d'euros d'aide humanitaire et d'assistance pour répondre aux besoins fondamentaux du peuple afghan et pour soutenir les voisins de l'Afghanistan.

Le projet de résolution atteste de notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il approuve pleinement la prorogation

du mandat de la MANUA en mars de cette année et témoigne également de notre aspiration commune et à long terme à stabiliser l'Afghanistan.

Enfin, le projet de résolution exprime les préoccupations que nous partageons tous, avec les voisins de l'Afghanistan, quant aux dangers d'une propagation de l'instabilité, d'un afflux migratoire clandestin, de la radicalisation, du terrorisme, de la criminalité organisée et du trafic de drogue. Il salue et applaudit clairement les efforts déployés par les pays de la région pour appuyer l'Afghanistan et son peuple.

L'Allemagne est la facilitatrice traditionnelle de la résolution de l'Assemblée générale intitulée « La situation en Afghanistan ». Je saisis cette occasion pour remercier tous les coauteurs de ce projet de résolution de leur appui inestimable. Le projet de résolution de cette année est le fruit d'un vaste processus de négociation, qui a pris du recul par rapport aux événements de l'été dernier et qui a réuni, autour de l'important groupe restreint, les pays voisins et ceux qui ont assumé une lourde part du fardeau au cours des 15 derniers mois. Il représente notre vision politique collective et est recommandé pour adoption par consensus.

M. Faiq (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance pour adopter le projet de résolution A/77/L.11, sur la situation en Afghanistan.

Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer la gratitude et la profonde reconnaissance du peuple afghan à la Mission permanente de l'Allemagne, en sa qualité de facilitatrice traditionnelle de la résolution, en particulier à l'Ambassadrice Antje Leendertse et au Conseiller Michael Hasenau et à son équipe, pour leur leadership, leur travail acharné et la compétence avec laquelle ils ont facilité le processus relatif au projet de résolution. L'Allemagne compte parmi les grands défenseurs du peuple afghan et est une véritable partenaire et alliée dans les efforts déployés à l'échelle internationale pour garantir la paix, la sécurité et la prospérité en Afghanistan. Je tiens également à remercier les représentantes et représentants de tous les autres pays qui ont participé aux discussions, fait preuve de souplesse et appuyé ce projet de résolution en contribuant à sa rédaction et en s'en portant coauteurs.

Depuis la dernière fois qu'une telle résolution a été adoptée par l'Assemblée générale, en novembre 2019 (voir A/74/PV.36), l'Afghanistan a, hélas, connu des bouleversements sociaux, économiques et politiques spectaculaires et tragiques. La prise de contrôle par la force de l'Afghanistan par les Taliban le 15 août 2021 a aggravé davantage la

situation socioéconomique et humanitaire en Afghanistan, qui était déjà en train de se détériorer. Depuis lors, nous sommes témoins d'une crise sociale, économique et humanitaire qui s'aggrave, avec notamment un effondrement total et une régression dans les avancées obtenues de haute lutte au cours des 20 dernières années. L'incapacité des Taliban de mettre en place un gouvernement légitime, responsable et inclusif et leur refus de régler ces crises pour remettre l'Afghanistan sur la voie du relèvement ont de graves répercussions sur la vie de la population afghane, en particulier celle des femmes et des filles. Cela isole davantage l'Afghanistan de la communauté internationale.

Tous les rapports font état de préoccupations grandissantes concernant la situation précaire en Afghanistan, où 24,4 millions de personnes ont actuellement besoin d'une aide humanitaire. Le pays est également confronté à de nombreuses menaces, notamment la multiplication des attaques terroristes contre des cibles civiles, y compris certains groupes minoritaires, tels que les Hazara chiïtes, les hindous, les soufis et les sikhs ; une augmentation de 32 % de la culture d'opium cette année ; l'effacement systématique des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie publique ; et la poursuite des violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, notamment les arrestations arbitraires et les exécutions extrajudiciaires d'anciens membres des forces de sécurité, de journalistes, de défenseuses et défenseurs des droits humains et de manifestants, ainsi que les châtiments collectifs et les déplacements forcés de certains groupes ethniques.

Les menaces croissantes qui pèsent sur la sécurité du fait de la présence de groupes terroristes en Afghanistan suscitent de vives inquiétudes. La population afghane, y compris les femmes, les filles et les communautés minoritaires, n'est pas en sécurité dans les établissements d'enseignement et les lieux de culte. Le peuple afghan est victime d'attaques terroristes récurrentes, et nous avons perdu de nombreuses vies dans la lutte contre le terrorisme. La menace du terrorisme requiert une action collective, rendue possible par la coopération véritable de tous les acteurs et menée par un gouvernement capable, légitime et digne de confiance.

Le projet de résolution rend compte de manière objective et équilibrée des conditions de sécurité et de la situation socioéconomique et politique actuelles en Afghanistan et de leur incidence sur les pays de la région et au-delà, y compris les menaces, les défis, les problèmes et les solutions, et appelle toutes les parties prenantes à agir immédiatement. Nous constatons avec satisfaction que le projet de résolution met en exergue les questions les plus urgentes, notamment la crise

humanitaire, en exhortant la communauté internationale à fournir une aide humanitaire en appuyant le Plan de réponse humanitaire 2022 pour l'Afghanistan. Nous sommes reconnaissants aux pays donateurs et aux pays ayant promis de verser des contributions pour leur soutien et leur financement.

De même, nous nous félicitons que le projet de résolution attire l'attention sur la situation des droits humains et exprime de sérieuses préoccupations quant à la situation des femmes, des jeunes et des minorités. La violation continue des droits humains par les Talibans et la répression croissante des libertés fondamentales de tous les Afghans, y compris les femmes et les filles, les défenseurs des droits humains et les journalistes, sont des faits avérés, comme le montrent les rapports du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et du Secrétaire général. Le fait de priver les femmes et les filles de leurs libertés et de leurs droits fondamentaux, notamment le droit au travail et à l'éducation, a eu de lourdes conséquences sur la vie de la moitié de la société afghane et l'économie du pays. La situation des femmes et des filles en Afghanistan ne doit pas être oubliée, et leurs droits ne doivent pas être compromis. Toutes les filles et tous les garçons doivent avoir accès sur un pied d'égalité à un enseignement de qualité à tous les niveaux. Le projet de résolution demande également que des mesures soient prises pour régler le problème des réfugiés afghans, qui ont désespérément besoin de soutien et d'aide.

Nous savons gré à tous les États Membres de leur collaboration constructive en dépit de leurs divergences de vues. Ce qui importe le plus pour le peuple afghan, c'est que le projet de résolution dont nous sommes saisis soit mis en œuvre, en particulier la partie qui souligne l'importance de la mise en place par les Talibans d'un système inclusif et représentatif qui respecte les droits humains, notamment en ce qui concerne les femmes, les filles, les enfants et les minorités, ainsi que les autres résolutions des organes de l'ONU sur la situation en Afghanistan. Je tiens à réaffirmer que, sans un gouvernement inclusif, représentatif, participatif et réactif aux niveaux national et infranational, auquel les femmes participent pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité avec les hommes, nous ne serons pas en mesure de parvenir à une paix durable et à une stabilité économique et politique en Afghanistan. Les Talibans doivent répondre aux appels lancés par le peuple afghan et les partenaires internationaux les exhortant à respecter leurs engagements en mettant en place un système inclusif et fondé sur l'application du

principe de responsabilité, ainsi qu'en faisant respecter les droits humains et les libertés fondamentales de tous les Afghans.

La population afghane souffre de la poursuite du conflit, de la pauvreté, de la famine, de l'insécurité alimentaire, du chômage et des migrations. Elle mérite une vie paisible, décente et digne. Le peuple afghan a désespérément besoin du soutien et de la solidarité de tous les partenaires internationaux, en particulier l'ONU, pour concrétiser son aspiration de longue date à une paix, à une stabilité et à une prospérité durables. Le projet de résolution doit être adopté par consensus à ce stade critique afin de protéger les besoins du peuple afghan et de veiller à ce que sa lutte ne tombe pas dans l'oubli. Le projet de résolution sera porteur d'espoir et d'optimisme pour le peuple afghan, qui est confronté à une situation humanitaire et économique désastreuse. En adoptant le projet de résolution aujourd'hui, l'Assemblée générale et les États Membres réaffirmeront leurs engagements et leur appui constant au peuple afghan.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous les pays du soutien continu qu'ils ont apporté jusqu'à présent au peuple afghan. Leur appui au projet de résolution d'aujourd'hui enverra le message fort suivant : l'ONU et les États Membres continueront d'épauler le peuple afghan dans sa quête d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité durables grâce à leurs efforts collectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

M. Skoog (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres. Le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, l'Ukraine et la République de Moldova, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; ainsi que l'Andorre et Monaco, s'associent à la présente déclaration.

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les délégations qui ont participé de manière constructive aux consultations sur le texte du projet de résolution A/77/L.11 et, en particulier, l'Allemagne et son équipe, qui ont facilité les négociations. L'unité internationale quant à l'approche adoptée pour relever les défis qui se présentent en Afghanistan est très importante pour le peuple afghan, et nous espérons que le projet de résolution sera adopté par consensus aujourd'hui.

L'Union européenne réaffirme son appui aux activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et se félicite des efforts qu'elle a déployés jusqu'à présent. L'ONU reste un partenaire indispensable et un acteur de premier plan sur le terrain. Nous sommes également très reconnaissants des efforts et des rapports de M. Richard Bennett, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan.

Nous tenons à rappeler que l'Union européenne et ses États membres se tiendront aux côtés du peuple afghan et que nous demeurons déterminés à assurer la stabilité, la prospérité et une paix durable en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Cela nécessitera un processus politique inclusif auquel participeront pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité tous les Afghans, y compris l'ensemble des groupes ethniques et des minorités religieuses, ainsi que la représentation réelle des femmes aux postes de décision. À cet égard, l'Union européenne et ses États membres se sont félicités de l'adoption de la résolution 2593 (2021) du Conseil de sécurité, qui encourage un tel règlement politique inclusif et négocié et envoie un message clair, fort et uni sur les attentes et les exigences de la communauté internationale qui doivent être transformées en mesures concrètes.

Nous plaidons en faveur de la protection et du respect des droits humains et des libertés fondamentales, conformément aux conventions internationales auxquelles l'Afghanistan, en tant qu'État partie, doit adhérer, tout en respectant le droit international humanitaire. L'Union européenne reste vivement préoccupée par l'augmentation des violations des droits humains et des atteintes à ces droits en Afghanistan. Le principe de responsabilité doit être appliqué et, à cet égard, nous rappelons que l'Afghanistan est partie au Statut de Rome.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, et comme le représentant de l'Afghanistan vient de le décrire en détail, la situation des droits humains des femmes et des filles continue de se détériorer. L'Union européenne réaffirme qu'elle est fermement et résolument attachée à la participation pleine et véritable de l'ensemble des femmes et des filles, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans tous les domaines de la vie en Afghanistan, ainsi qu'à leur protection contre toutes les formes de discrimination et de violence. Nulle part ailleurs il n'est interdit aux filles de suivre un enseignement secondaire. Cette mesure est inacceptable et doit être abrogée immédiatement. En outre, les personnes appartenant à des groupes ethniques et à des

minorités religieuses, notamment les Hazara et la population chiïte, ainsi que les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, les défenseurs des droits humains et les journalistes et autres professionnels des médias, font l'objet de violences physiques, de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'actes de torture, voire d'assassinats. Cela n'est pas acceptable. Le rétrécissement de l'espace accordé à la société civile et aux médias et les restrictions des droits humains et des libertés fondamentales demeurent des préoccupations majeures.

L'Afghanistan traverse par ailleurs une profonde crise humanitaire et économique. La situation devrait encore se détériorer au cours de l'hiver prochain. En l'absence d'un gouvernement afghan légitime et reconnu, l'Union européenne a œuvré sans relâche avec la communauté internationale pour trouver des solutions pragmatiques, créatives et fondées sur des principes afin de venir en aide au peuple afghan et d'atténuer la gravité de cette crise humanitaire et économique. Nous avons consacré plus de 300 millions d'euros à l'aide humanitaire et mobilisé 330 millions d'euros pour maintenir les services de base et préserver les moyens de subsistance par l'intermédiaire de partenaires de l'ONU, d'organisations locales et internationales et d'organisations non gouvernementales, à qui nous sommes tous entièrement reconnaissants.

L'Union européenne entend poursuivre son soutien au peuple afghan en étroite coordination avec les partenaires internationaux. Nous avons établi une présence minimale à Kaboul pour assurer la fourniture de l'aide, faciliter la coordination opérationnelle et représenter les politiques et positions de l'Union européenne. L'Union européenne privilégie les contacts directs avec le peuple afghan, notamment par le truchement du forum des femmes dirigeantes afghanes, qui vise à garantir que les Afghanes ont voix au chapitre dans les instances internationales.

Il est essentiel de permettre le déploiement d'opérations humanitaires en Afghanistan, conformément aux principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance et dans le plein respect du droit international humanitaire. Les Taliban doivent respecter l'indépendance des opérations humanitaires et garantir un accès sûr et sans entrave à l'ensemble du territoire à tout le personnel humanitaire, y compris le personnel féminin. La sécurité des bénéficiaires de l'aide humanitaire doit être assurée, et tous doivent avoir un accès libre et sans entrave aux services d'aide. Nous

espérons que tous les ressortissants étrangers et les Afghans qui souhaitent quitter le pays seront autorisés à le faire en toute sécurité, en toute sûreté et en bon ordre, conformément à la résolution 2593 (2021) du Conseil de sécurité, dans le plein respect de la liberté de circulation.

Un Afghanistan instable continuera de menacer et de déstabiliser ses voisins, la région dans son ensemble et une zone géographique plus large encore. Le trafic de drogue et le terrorisme ne respectent pas les frontières internationales. L'Union européenne souligne qu'il importe d'empêcher que l'Afghanistan ne serve de base pour accueillir et financer le terrorisme ou l'exporter vers d'autres pays. Tous les efforts doivent être poursuivis pour veiller à ce que les Taliban rompent tout lien direct ou indirect avec le terrorisme international. Nous sommes vivement préoccupés par la présence continue d'organisations terroristes en Afghanistan, notamment Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan.

Nous maintenons le contact avec les Taliban afin de favoriser le dialogue sur les priorités politiques de l'Union européenne, de faire en sorte que celle-ci puisse apporter son aide au peuple afghan et de soulever les questions essentielles liées aux cinq critères arrêtés par les Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne. Le dialogue engagé par l'Union européenne avec les Taliban ne constitue pas une légitimation internationale du Gouvernement intérimaire autoproclamé par les Taliban et est soigneusement calibré en fonction des politiques et des actions des Taliban.

Enfin, nous estimons que le projet de résolution que nous allons adopter aujourd'hui reflète parfaitement notre compréhension politique collective de la situation actuelle ; les mesures à prendre pour améliorer le sort de la population, notamment celui des femmes et des filles ; ce que, clairement, nous exigeons et attendons des Taliban ; ainsi que notre propre engagement et notre solidarité envers le peuple afghan en tant que partenaires à long terme.

M. Alwasil (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), à savoir les Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, le Sultanat d'Oman, l'État du Qatar, l'État du Koweït et mon pays, le Royaume d'Arabie saoudite, au titre du point 34 de l'ordre du jour de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, intitulé « La situation en Afghanistan ».

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance pour débattre des derniers faits survenus en Afghanistan. Nous saisissons également cette occasion pour remercier toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution figurant dans le document A/77/L.11. Nous remercions tout particulièrement la délégation de la République fédérale d'Allemagne d'avoir dirigé le processus de négociation.

Nous soulignons que nous avons espéré que le projet de résolution accorderait une plus grande importance au soutien à l'Afghanistan en promouvant sa stabilité politique et d'autres aspects divers liés à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, ce qui est d'une importance capitale pour parvenir à un développement global, tout en tenant compte des conditions spécifiques du peuple afghan. Nous avons espéré que la communauté internationale adresserait un message de solidarité et de soutien au peuple afghan. À cet égard, les pays du CCG expriment leur vive préoccupation face à la détérioration continue de la situation humanitaire en Afghanistan, ainsi que par l'incapacité de l'économie afghane à fonctionner. Nous sommes également préoccupés par les restrictions aux libertés et aux droits des femmes et des filles, ainsi que par l'escalade des menaces terroristes.

Les pays du CCG ont toujours appuyé la sécurité, la paix et la stabilité aux niveaux régional et international et ont contribué à atteindre ces objectifs chaque fois que cela était nécessaire. Dans ce contexte, ils appuient tous les efforts déployés pour rétablir la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Ils réaffirment les liens religieux et culturels qui unissent les peuples frères du Golfe et de l'Afghanistan, ainsi que l'importance de l'Afghanistan, son statut et son rôle de premier plan dans cette région vitale du monde.

Les pays du CCG soulignent que l'édification d'un Afghanistan sûr et stable est une condition *sine qua non* pour instaurer la paix et la stabilité dans la région et dans le monde. Pour atteindre cet objectif et veiller à ce que les efforts internationaux en la matière ne soient pas sapés, les pays du CCG réaffirment que l'Afghanistan ne doit pas devenir une plaque tournante pour les opérations terroristes ni un refuge pour les terroristes. Son territoire ne doit pas être utilisé pour l'exportation de la drogue, ce qui déstabilise la région et le monde.

Les pays du CCG condamnent fermement et rejettent toujours toutes les formes de violence qui visent à déstabiliser la sécurité et qui vont à l'encontre

de toutes les religions et des valeurs et principes humanitaires. Ils réaffirment l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, ainsi que l'importance de rétablir la paix et la sécurité, afin de réaliser les espoirs et les aspirations du peuple frère afghan et de promouvoir la paix et la sécurité à l'échelle régionale et internationale. Dans le contexte des efforts considérables consentis par les pays du CCG pour aider le peuple afghan, nous avons appuyé tous les efforts visant à assurer la sécurité, la paix et la prospérité en Afghanistan, y compris les efforts inlassables déployés par l'État frère du Qatar depuis 2020 à l'appui du processus de paix en Afghanistan en vue de trouver des moyens pacifiques de parvenir à un règlement politique global dans le pays.

Les pays du CCG coopèrent également dans un esprit constructif avec les organisations internationales qui traitent efficacement de la question afghane. Une telle coopération a aussi été établie avec l'Organisation de la coopération islamique afin de contribuer aux résultats de ses conférences pertinentes. Nous soutenons en outre le fonds d'affectation spéciale humanitaire pour l'Afghanistan, en coopération avec la Banque islamique de développement. Sur le plan humanitaire, les pays du CCG appuient les programmes humanitaires et de développement en Afghanistan, notamment pour ce qui est de tous les efforts liés aux questions d'évacuation.

Pour terminer, les pays du CCG appellent la communauté internationale à ne pas abandonner le peuple afghan et à l'aider à réaliser ses aspirations à construire un Afghanistan libre, sûr et stable, vivant en harmonie avec ses voisins. Ils restent déterminés à appuyer les efforts politiques, humanitaires et de développement déployés aux niveaux régional et international en vue de sortir de l'impasse politique actuelle et de construire un avenir plus stable et plus prospère pour l'Afghanistan. Nous saluons tous les efforts déployés par l'ensemble des États Membres ainsi que par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour aider le pays. Nous réaffirmons l'importance d'unir tous nos efforts pour relever les défis en Afghanistan, en particulier ceux qui ont trait à la stabilité et à la prospérité du pays, car elles sont indissociables de la stabilité et de la prospérité de la région et du monde entier.

M^{me} Kalkku (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prononcer cette déclaration au nom des pays nordiques : le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon propre pays, la Finlande.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'Allemagne d'avoir mené à bien les négociations sur ce projet de résolution essentiel (A/77/L.11). Nous, les pays nordiques, nous sommes portés coauteurs du projet de résolution (A/77/L.11) à l'examen.

Nous restons vivement préoccupés par l'évolution de la situation en Afghanistan. Il est essentiel que la communauté internationale continue d'accorder une attention soutenue à la situation et à son évolution sur le terrain. L'engagement des pays nordiques envers le peuple afghan demeure inébranlable.

La présence de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est indispensable. Nous apprécions le travail qu'elle a accompli dans le cadre de la nouvelle réalité à laquelle l'Afghanistan est confronté, et nous souhaitons réaffirmer notre appui indéfectible à la poursuite de son mandat et de son travail, notamment le mandat solide qui lui a été confié en matière de droits humains, sur lequel la Norvège a mené les négociations au Conseil de sécurité. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Roza Otunbayeva, et à lui souhaiter plein succès dans les tâches exigeantes qui l'attendent. Je voudrais aussi exprimer notre gratitude et notre appréciation au Rapporteur spécial Richard Bennett, dont le travail dans le domaine des droits humains est inestimable.

La situation des droits humains en Afghanistan est alarmante. L'exercice plein et égal des droits humains des femmes et des filles ne peut jamais être négociable. Il doit s'agir d'une priorité politique de premier plan. Nous attendons des Taliban qu'ils respectent les obligations qui incombent à l'Afghanistan en vertu du droit international et veillent à leur exécution, et qu'ils entendent les exigences des Afghans et de la communauté internationale. Nous ne sommes pas témoins de cas isolés de violations et d'atteintes à l'égard de l'exercice des droits humains des femmes, mais d'une éradication systématique de leurs droits et libertés. Les femmes se voient contraintes de disparaître de l'espace public, mais je peux assurer les membres qu'elles ne disparaîtront pas. Nous n'oublierons pas et n'abandonnerons pas les femmes afghanes.

Les crises humanitaire, économique, politique et des droits humains sont toutes liées les unes aux autres, et nous devons les aborder de manière simultanée. La crise actuelle touche les femmes et les filles de manière disproportionnée. Seuls un processus politique inclusif et un dialogue participatif sûr visant à décider de l'avenir de l'Afghanistan peuvent ouvrir la voie à une paix

et un développement durables. Nous demandons aux Taliban de revenir sur les décisions et les politiques qui restreignent les droits des femmes et leur participation à la vie économique, sociale et politique.

L'accès à l'éducation pour tous les enfants – filles et garçons – est un droit humain. Le fait d'exclure les filles des écoles secondaires aura des répercussions sur leur vie et sur la société afghane, répercussions qu'il sera difficile de supprimer. Cela aura des conséquences considérables pour les générations à venir. Nous exhortons les Taliban à honorer leurs promesses et à œuvrer sans délai en faveur de l'ouverture d'écoles pour toutes les filles.

Nous condamnons fermement les meurtres, les détentions arbitraires, les disparitions forcées et toute discrimination, tout mauvais traitement et toute mesure de représailles à l'encontre des manifestants, des personnes appartenant à certains groupes ethniques et religieux, des défenseurs des droits humains et des professionnels des médias. Les autorités de facto doivent plutôt dialoguer avec eux et faciliter leur travail et leur participation. Nous nous félicitons de l'amnistie générale déclarée par les Taliban, et nous les exhortons à mettre en œuvre et à appliquer pleinement cette amnistie dès à présent.

Les conditions de sécurité restent préoccupantes, notamment la menace terroriste. La persistance des attaques visant des civils, des établissements scolaires et des mosquées est très inquiétante. Celles-ci constituent de graves violations du droit international humanitaire. Les autorités de facto sont désormais chargées d'assurer la sécurité des personnes en danger, et les responsables de ces violations doivent répondre de leurs actes.

La situation humanitaire est désastreuse. Les sécheresses à répétition, les effets persistants des conflits passés et l'exclusion des femmes de la société, entre autres, continuent de peser sur la sécurité alimentaire de l'Afghanistan et sur la situation humanitaire dans son ensemble. L'hiver approche.

Il est de la plus haute importance que l'aide humanitaire continue d'être fournie, que les besoins et services de base du peuple afghan soient satisfaits et que les moyens de subsistance des communautés locales soient maintenus. Nous devons appuyer la société civile dans le combat qu'elle mène pour préserver les structures sociales. Les Taliban doivent veiller à ce que cette aide puisse se poursuivre de manière indépendante, sans aucune interférence des autorités de facto. Nous devons en outre envisager des moyens viables de sécuriser les opérations financières à destination et en provenance de l'Afghanistan afin d'éviter un effondrement économique.

Les pays nordiques continuent de suivre de près l'évolution de la situation en Afghanistan. Les Taliban ne seront pas jugés sur leurs paroles, mais sur leurs actes.

M. Bunch (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé l'important débat d'aujourd'hui.

Les États-Unis restent engagés auprès du peuple afghan, en particulier des femmes, des filles et des communautés ethniques et religieuses exposées à des risques. Nous nous réunissons à l'heure où ces communautés traversent une période très difficile.

Depuis qu'ils ont pris le pouvoir, les Taliban ont sérieusement restreint l'exercice par les femmes de leurs droits en Afghanistan, réduisant à néant deux décennies de progrès que les femmes afghanes avaient elles-mêmes réalisés, avec le soutien de la communauté internationale. Comme l'a indiqué le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, Richard Bennett, « [d]ans aucun autre pays les femmes et les filles n'ont disparu aussi rapidement de tous les pans de la vie publique » (A/HRC/51/6).

Les Taliban ont fait régresser le droit des femmes et des filles à l'éducation, leur droit au travail, ainsi que leur liberté de circulation et de réunion. Le nombre de cas de violence fondée sur le genre explose. Les médias indépendants, et en particulier les femmes journalistes, sont soumis à la censure. L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan a commis d'horribles attentats contre la communauté hazara, y compris la récente attaque contre un centre éducatif à Kaboul, qui a fait plus de 50 morts, dont une majorité de filles.

Ici, à l'Organisation des Nations Unies, nous rappelons que la Charte des Nations Unies proclame la foi de tous les peuples des Nations Unies « dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes ». Il s'agit de droits universels auxquels tous les États Membres de l'ONU sont censés souscrire. Si les Taliban aspirent à être considérés comme légitimes et à ce que l'Afghanistan reprenne la place qui lui revient dans la communauté internationale, ils doivent autoriser les femmes et les filles à retrouver la place qui leur revient dans la société afghane.

Les États-Unis ont fourni une aide humanitaire d'un montant total de plus de 1,1 milliard de dollars en Afghanistan depuis la prise du pouvoir par les Taliban il y a plus d'un an, en août 2021. Les États-Unis exhortent les autres membres de la communauté internationale

à répondre généreusement aux besoins humanitaires de l'Afghanistan et à continuer de soutenir le peuple afghan. Pour garantir l'acheminement efficace de l'aide humanitaire, nous réaffirmons combien il est important que l'ensemble du personnel humanitaire, y compris les femmes, bénéficie d'un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave. Nous avons également appuyé la mise en place d'un mécanisme permettant d'utiliser 3,5 milliards de dollars d'actifs de la Banque centrale afghane au profit du peuple afghan, tout en gardant ces fonds hors de portée des Taliban et d'autres acteurs malveillants.

Avec l'aide de partenaires suisses et afghans, le Fonds afghan a été constitué en fondation suisse pour protéger et préserver une somme de 3,5 milliards de dollars et la décaisser de manière ciblée au profit du peuple afghan. Ces décaissements ont pour objectif d'aider à faire face aux effets graves des crises économique et humanitaire que connaît l'Afghanistan en favorisant la stabilité macroéconomique et financière du pays.

Nous tenons également à remercier l'Allemagne d'avoir œuvré à l'élaboration d'un projet de résolution équilibré (A/77/L.11) qui couvre un large éventail de questions en jeu en Afghanistan, des droits humains à la lutte contre le terrorisme en passant par l'aide humanitaire, entre autres. Nous encourageons tous les États Membres de l'ONU à soutenir le projet de résolution. Je conclurai simplement en réaffirmant l'engagement des États-Unis en faveur de l'avenir de l'Afghanistan et de l'avenir de son peuple.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance sur la situation en Afghanistan. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (A/77/340), ainsi que la délégation de la République fédérale d'Allemagne d'avoir dirigé le processus de négociation sur le projet de résolution dont l'Assemblée générale est saisie (A/77/L.11).

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Royaume d'Arabie saoudite au nom du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

L'État du Qatar a toujours poursuivi des objectifs et des priorités clairs et bien définis depuis le début de son engagement constructif en Afghanistan. Ceux-ci répondent aux objectifs et aux critères de notre politique étrangère, qui repose sur la diplomatie préventive, la médiation et le règlement des différends régionaux et internationaux par le dialogue et la négociation, tout en aidant le peuple afghan à accéder à la liberté, à la paix et au développement, et en renforçant la sécurité et la stabilité régionales et internationales. À cette fin, l'État du

Qatar déploie depuis de nombreuses années des efforts diplomatiques et politiques inlassables pour faciliter les négociations entre les parties belligérantes aux niveaux local et international afin de mettre fin à la guerre en Afghanistan. Grâce à nos efforts, les États-Unis et les Taliban ont signé, en février 2020, une déclaration commune en vue de rétablir la paix en Afghanistan, qui a été saluée par le Conseil de sécurité.

En outre, nous continuons de déployer des efforts pour faciliter et renforcer les canaux de communication entre les partenaires internationaux et le Gouvernement afghan de facto en ce qui concerne la promotion de la paix, la protection des civils, la fourniture de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, ainsi que la protection et la promotion des droits politiques, économiques et sociaux du peuple afghan, y compris les droits des enfants, des femmes et des filles.

L'État du Qatar a contribué à l'une des plus grandes opérations d'évacuation de l'histoire moderne en évacuant 80 000 personnes, dont des Afghans et des étrangers qui étaient en danger, et leur a fourni une assistance à Doha, notamment des abris et des soins de santé. En mars, l'État du Qatar a organisé une conférence d'annonces de contributions pour la réponse humanitaire en Afghanistan, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux, afin d'atténuer les souffrances de la population afghane. L'État du Qatar s'est engagé à fournir 25 millions de dollars au peuple afghan dans le cadre du Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan.

Outre les efforts de rétablissement de la paix, de médiation et de fourniture de l'aide humanitaire, l'État du Qatar a fait de la consolidation de la paix et du développement l'une des priorités de son action en Afghanistan dans la période d'après-guerre, et tout particulièrement la question de l'autonomisation des femmes et des filles. Ces deux dernières années, l'Education Above All Foundation de l'État du Qatar, l'Institute of International Education basé aux États-Unis et le Fonds du Qatar pour le développement ont mené une initiative visant à aider 250 étudiants afghans, dont la moitié sont des femmes, en leur accordant des bourses dans le cadre du projet de bourses de l'État du Qatar en faveur des réfugiés afghans, afin de leur permettre de poursuivre leurs études.

Pour terminer, l'État du Qatar réaffirme son ferme engagement à coopérer avec l'ONU, en particulier avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous saluons le rôle essentiel joué par la MANUA à cet égard. Nous félicitons également les

partenaires régionaux et internationaux qui apportent leur soutien à nos frères et sœurs afghans, indépendamment de leur milieu social et de leur appartenance ethnique, dans le cadre des efforts que nous déployons pour parvenir à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement et pour promouvoir les droits humains, y compris ceux des femmes, des filles et des enfants en Afghanistan. Nous poursuivrons toujours le même objectif, à savoir l'avènement d'un Afghanistan stable et prospère. Nous appelons tous les acteurs à œuvrer de concert, avec une volonté politique résolue et sincère, afin que l'Afghanistan ne continue pas à être un exemple tragique de l'échec de la communauté internationale et de l'humanité.

M. Ravindra (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance plénière. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance à l'Allemagne pour le rôle qu'elle a joué dans la facilitation du processus relatif au projet de résolution (A/77/L.11) sur l'Afghanistan.

En tant que voisin de l'Afghanistan qui partage avec lui des liens historiques et culturels forts, notre approche en ce qui concerne l'Afghanistan sera, comme toujours, guidée par notre amitié historique et nos relations privilégiées avec le peuple afghan. Pays voisin et partenaire de longue date de l'Afghanistan, l'Inde a un intérêt direct à ce que la paix et la stabilité soient rétablies dans ce pays. Les éléments contenus dans le projet de résolution A/77/L.11 exposent les préoccupations communes ainsi que les priorités et les demandes de la communauté internationale.

Les grandes priorités de l'Inde concernant l'Afghanistan portent notamment sur les questions touchant à la fourniture d'une aide humanitaire immédiate au peuple afghan, la formation d'un gouvernement véritablement inclusif et représentatif, la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, et la protection des droits des femmes, des enfants et des minorités. Ces priorités figurent également dans la résolution 2593 (2021), qui oriente l'approche suivie par la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan.

L'Inde est extrêmement préoccupée par l'évolution de la situation humanitaire en Afghanistan. En réponse aux besoins humanitaires du peuple afghan et aux appels urgents lancés par l'Organisation des Nations Unies, l'Inde a envoyé ces derniers mois plusieurs cargaisons d'aide humanitaire en Afghanistan, à savoir 40 000 tonnes de blé et environ 50 tonnes d'aide médicale, constituée de médicaments essentiels qui sauvent la vie, de traitements antituberculeux, de 500 000 doses de vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19), de fournitures médicales et chirurgicales et de 28 tonnes de secours d'urgence.

Cette aide a été remise à l'hôpital pour enfants Indira Gandhi de Kaboul, à la société du Croissant-Rouge afghan et aux institutions spécialisées des Nations Unies, notamment le Programme alimentaire mondial et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Une équipe technique indienne a également été déployée dans notre ambassade à Kaboul pour suivre de près et coordonner les efforts des différentes parties prenantes aux fins d'un acheminement efficace de l'aide humanitaire, et dans la continuité de notre engagement auprès du peuple afghan.

L'Inde suit de près les conditions de sécurité en Afghanistan et se mobilise activement auprès de la communauté internationale sur les questions ayant trait à l'Afghanistan. Dernièrement, les attaques terroristes ont pris pour cible des espaces publics, tels que des lieux de culte et des établissements d'enseignement, notamment ceux destinés aux minorités. C'est une tendance inquiétante, et l'Inde condamne fermement la prise pour cible de civils innocents. L'attaque menée dans les locaux diplomatiques de la Fédération de Russie est hautement condamnable.

L'approche collective de la communauté internationale est présentée dans la résolution 2593 (2021). Elle exige clairement que le territoire afghan ne soit pas utilisé pour abriter ou entraîner des terroristes, ou pour planifier ou financer des actes terroristes, et elle évoque en particulier les personnes et entités terroristes désignées par le Conseil de sécurité, notamment Lashkar-e-Tayyiba et Jaish-i-Mohammed. L'Inde prend acte du rôle utile joué par l'Équipe de surveillance du Conseil de sécurité, et elle attend d'elle qu'elle continue de surveiller la situation et de faire rapport sur tous les groupes terroristes qui sont susceptibles d'utiliser l'Afghanistan comme base pour mener des attaques contre d'autres pays.

La menace que pose le trafic de drogue est liée à la question du terrorisme. Nous avons récemment saisi d'importantes cargaisons de drogue dans nos ports et en haute mer au large de nos côtes. Il importe de renforcer la coopération internationale afin de déstabiliser et de démanteler ces réseaux de trafiquants.

Sur le plan politique, l'Inde continue d'appeler à un pouvoir politique inclusif en Afghanistan, représentatif de toutes les composantes de la société afghane. Un gouvernement largement ouvert, inclusif et représentatif est nécessaire pour une paix et une stabilité à long terme dans le pays.

La paix et la sécurité en Afghanistan sont une nécessité absolue que nous devons tous nous efforcer de concrétiser collectivement. L'Inde continuera d'assumer

ses responsabilités dans la poursuite de cet objectif. Les intérêts de la population afghane resteront au cœur de notre action en Afghanistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) :

Depuis le changement de pouvoir survenu en Afghanistan l'année dernière et la formation du Gouvernement intérimaire des Taliban, le pays traverse la crise socio-économique et humanitaire la plus profonde de son histoire récente. Malheureusement, au vu des autres défis internationaux du moment, les efforts déployés pour régler la question afghane ont commencé à passer au second plan. Nous devons toutefois éviter de répéter les erreurs du passé en abandonnant l'Afghanistan face à ses propres problèmes. Aujourd'hui, le peuple afghan a plus que jamais besoin de l'aide de la communauté internationale. Continuer à isoler les autorités afghanes de facto ne fera que favoriser la montée de la radicalisation dans le pays et sa transformation en base ou en sanctuaire pour les organisations terroristes internationales.

Toutefois, force est de reconnaître que le nouveau Gouvernement afghan ne répond pas pleinement aux exigences de la communauté internationale s'agissant de mettre en place un gouvernement inclusif, de garantir les droits humains fondamentaux, notamment ceux des femmes et des minorités nationales, et de rompre les liens avec les différents groupes terroristes. Dans le même temps, nous avons également constaté que les Taliban ont pris des mesures encourageantes, notamment en luttant contre le trafic de drogue et la dépendance à la drogue, en autorisant aux filles dans les provinces du nord d'aller à l'école et de recevoir une éducation, en permettant à nouveau aux femmes de travailler dans les institutions publiques et en recommençant à payer les salaires des fonctionnaires. Dans ce contexte, nous estimons que les nouvelles autorités afghanes ont besoin de temps pour s'acquitter de leurs obligations internationales. Les pressions et les menaces doivent être reléguées au passé. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions réaliser de réels progrès en Afghanistan.

L'année dernière, l'Ouzbékistan a pris des mesures cohérentes pour s'assurer que la question afghane reste l'une des principales priorités de la communauté internationale. Lors du dernier sommet en date de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qui s'est tenu à Astana, le Président de l'Ouzbékistan, Shavkat Mirziyoyev, a présenté une importante initiative visant à créer un groupe international de négociation de haut niveau chargé d'élaborer et d'adopter, en collaboration avec les autorités afghanes, une feuille de route pour la mise en œuvre progressive des obligations des parties. Cette initiative permettrait

non seulement de rapprocher les positions des différents pays de celles des nouvelles autorités afghanes, mais serait également propice au règlement de la situation socioéconomique désastreuse que connaît le pays.

Le groupe pourrait aussi mener des négociations directes et à long terme avec le mouvement Taliban en vue d'élaborer une feuille de route détaillée sur le respect par le Gouvernement intérimaire afghan des principales exigences et obligations internationales, premièrement, constituer un gouvernement inclusif avec la participation de tous les groupes ethniques et de toutes les confessions religieuses de l'Afghanistan ; deuxièmement, garantir les droits humains fondamentaux, notamment ceux des femmes et des minorités nationales, et garantir à toutes les filles l'accès à un enseignement scolaire complet ; troisièmement, empêcher que le territoire afghan ne serve à nouveau de tremplin pour les terroristes internationaux ; et quatrièmement, rompre tous les liens avec les différents groupes terroristes présents sur le territoire national, en premier lieu Al-Qaida et Daech.

M. Mohamedou (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

Nous sommes convaincus que ces mesures concrètes de la part des Taliban permettraient non seulement d'améliorer l'attitude de la communauté internationale à l'égard du Gouvernement de facto, mais créeraient également des conditions propices au dégel des avoirs du pays à l'étranger, au retrait progressif des dirigeants du mouvement Taliban de la Liste des sanctions du Conseil de sécurité, à la reprise de l'aide financière des pays donateurs et à l'intensification des efforts internationaux visant à fournir une aide humanitaire et autre au peuple afghan sous les auspices de l'ONU.

La poursuite de discussions avec les autorités de Kaboul sur les questions relatives à la mise en œuvre en Afghanistan de divers projets d'infrastructure, surtout dans les domaines des transports, de la logistique et de l'énergie, doit figurer parmi les principaux objectifs du groupe proposé. Il convient en outre d'accorder une attention particulière au renforcement de la participation active de l'Afghanistan aux processus d'intégration régionale sur le plan économique. Les activités du groupe de négociation pourraient nous permettre de faire de la connectivité régionale un réalité, dans le cadre de laquelle l'Afghanistan serait un pont important reliant l'Asie centrale et l'Asie du Sud. Le groupe proposé pourrait être composé d'États Membres de l'ONU, ainsi que d'organisations internationales qui se soucient du sort du peuple afghan qui souffre depuis longtemps.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Ouzbékistan appuie le projet de résolution sur l'Afghanistan dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/77/L.11), car nous estimons que la communauté internationale doit continuer d'aider le peuple afghan à construire un État stable, résilient, prospère et sûr.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie attache une grande importance à l'examen par l'Assemblée générale de la situation en Afghanistan. Nous avons toujours préconisé l'adoption par l'Assemblée d'une résolution véritablement consensuelle, dont le texte refléterait les réalités actuelles et l'approche unifiée de la communauté internationale en vue de trouver un règlement efficace et à long terme de la question afghane. Malheureusement, depuis plusieurs années, les travaux sur ce texte vont dans le sens contraire.

Nous constatons des tentatives persistantes de la part de nos collègues occidentaux d'imposer à l'ensemble de la communauté internationale leur propre interprétation de ce qui se passe dans le pays, afin d'occulter soigneusement les conséquences de leur guerre de 20 ans et du retrait irresponsable des forces étrangères à la fin du mois d'août 2021. L'hypocrisie dont ils font preuve en rejetant sur les nouvelles autorités toute la responsabilité de l'échec de leur campagne militaire et de la détérioration continue de la situation est flagrante. Dans ce contexte, les problèmes socioéconomiques et humanitaires que connaît l'Afghanistan, ainsi que les préoccupations des États de la région, ont tout simplement été passés sous silence.

Nous avons souligné à maintes reprises qu'il est tout à fait possible pour les membres de l'Assemblée générale de parvenir à un consensus sur une résolution concernant l'Afghanistan. Pour ce faire, le processus lui-même doit être objectif et tenir compte d'un large éventail de positions. Cependant, dans la pratique, nos collègues occidentaux ne manifestent toujours aucun intérêt pour un travail honnête, préférant les jeux de coulisses et la manipulation. Dans le cas présent, par exemple, ils ont carrément exigé, y compris en faisant pression sur les rédacteurs informels, que soit retiré du texte tout ce qui interfère avec ce qu'ils estiment être la perception correcte de la situation actuelle du pays et de ses causes. Il n'est donc pas surprenant que toute référence aux enquêtes sur les crimes de guerre perpétrés par la coalition occidentale en Afghanistan, que la Cour pénale internationale a été précipitamment contrainte de retirer de sa liste de priorités à la suite de menaces des États-Unis, ait été ensuite supprimée du document final.

L'Occident voudrait que tout le monde oublie les actes irresponsables des forces militaires des États-Unis et de l'OTAN, qui ont mené régulièrement des frappes aériennes aveugles contre des Afghans, sans parler des raids nocturnes et des exécutions extrajudiciaires de civils, y compris des femmes et des enfants. D'ailleurs, la British Broadcasting Corporation a réalisé un autre reportage à ce sujet tout récemment. Hélas, malgré les rapports publiés par diverses organisations non gouvernementales indépendantes sur d'horribles crimes de guerre afin que la justice soit rendue et que les responsables répondent de leurs actes, aucune enquête n'a été ouverte, en raison du grossier chantage exercé par Washington. Ce cynisme n'est cependant pas nouveau. Il est typique de l'attitude des États-Unis et de leurs alliés face aux crimes de guerre qu'ils ont commis dans d'autres zones touchées par des crises, notamment en Iraq, en Syrie et en Libye. Dans ce contexte, il nous paraît hypocrite de la part de nos collègues occidentaux de limiter les discussions sur les violations des droits humains à celles perpétrées par les autorités de facto en Afghanistan. Nos collègues occidentaux ont par ailleurs jugé inacceptables les passages relatifs aux armes abandonnées par les États-Unis et l'OTAN en Afghanistan après le retrait précipité de leurs soldats. À cet égard, ces délégations n'ont même pas essayé de donner une explication raisonnable de leur position sur les points qu'elles jugent problématiques.

Dans un contexte de détérioration de la situation humanitaire et économique en Afghanistan, le règlement rapide de la question épineuse du gel des avoirs afghans, dont le pays a besoin pour son relèvement économique et son développement, a été laissé de côté. Nous avons constaté que les donateurs occidentaux n'étaient pas disposés à discuter sérieusement de cette question sans essayer de se servir du volet financier comme d'un levier pour faire pression sur les autorités de facto. Dans le même temps, il est évident que le sort des Afghans ordinaires, qui n'ont pas de moyens de subsistance de base, est le dernier souci de ces pays. Nous sommes déçus par la réticence manifeste de nos collègues occidentaux de mentionner le rôle d'organisations régionales telles que l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de la coopération islamique et de prendre en compte les propositions des États de la région visant à faciliter le relèvement et le développement socioéconomiques de l'Afghanistan.

Il est extrêmement regrettable qu'en fin de compte, le document soit déséquilibré en raison d'une position partielle en faveur d'un groupe de pays et du

mépris flagrant pour les propositions soutenues par les États de la région. Dans ces circonstances, nous sommes contraints de demander que le projet de résolution A/77/L.11 soit mis aux voix.

Pour terminer, nous tenons à souligner que malgré la situation concernant le projet de résolution, nous continuons d'appuyer l'Afghanistan et son peuple en ce moment critique, et que notre vote ne doit être interprété que comme une désapprobation des actions et des méthodes de travail des facilitateurs informels de ce dossier.

M. Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan et l'Afghanistan sont indissociablement liés par des liens culturels, religieux, ethniques et géographiques. Au cours des 40 dernières années, le peuple afghan a enduré de longues souffrances dues aux interventions étrangères, à la guerre civile et au terrorisme. En tant que voisin immédiat de l'Afghanistan, le Pakistan a un intérêt vital dans la paix et la stabilité dans ce pays, dans l'avènement d'un Afghanistan en paix avec lui-même, avec ses voisins et avec l'ensemble de la communauté internationale, un Afghanistan qui respecte tous ses citoyens et leur permet de s'épanouir, sans distinction de sexe, d'ethnie ou de religion, un Afghanistan exempt de terrorisme et un Afghanistan prospère et bien intégré au sein de la communauté internationale.

Un an après le retrait des forces étrangères et la prise de pouvoir par le Gouvernement taliban, la première priorité reste la prévention d'une crise humanitaire en Afghanistan. Quatre-vingt-quinze pour cent de la population afghane vit dans une extrême pauvreté, et l'hiver est proche. Pour éviter une nouvelle crise humanitaire, la communauté internationale doit répondre positivement à l'appel de fonds du Secrétaire général pour une aide humanitaire de 4,2 milliards de dollars en faveur de l'Afghanistan. Malgré la situation catastrophique que connaît notre pays à la suite d'inondations sans précédent, cette année, le Pakistan a maintenu ouvertes les voies terrestres, aériennes et maritimes à destination et en provenance de l'Afghanistan afin d'apporter tout l'appui possible à nos frères et sœurs afghans. Même 40 ans après, le Pakistan continue d'accueillir et d'aider plus de 3 millions de réfugiés afghans.

Deuxièmement, il est essentiel de relancer l'économie afghane, en particulier son système bancaire, sans lequel le commerce et les investissements sont gelés. Il est urgent de débloquer les réserves nationales de l'Afghanistan détenues à l'étranger pour relancer le système bancaire et promouvoir une activité commerciale normale. Une reprise rapide des activités de

reconstruction en Afghanistan et la mise en œuvre de projets de connectivité et d'infrastructures régionales prêts à être lancés avec l'Asie centrale, ainsi que l'extension du couloir économique Chine-Pakistan vers l'Afghanistan, contribueraient grandement au développement et à la paix en Afghanistan et dans la région.

Troisièmement, il sera essentiel d'éviter toute action qui pourrait déclencher un nouveau conflit interne en Afghanistan. Indépendamment des considérations idéologiques, le monde doit se réjouir du fait qu'après 40 ans, une seule autorité contrôle l'ensemble du territoire afghan et qu'il n'y a aucune opposition crédible à cette autorité. Il est essentiel d'empêcher les fauteurs de troubles, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Afghanistan, de fomenter l'instabilité, l'insurrection ou le terrorisme en Afghanistan. Nous devons lutter contre les fauteurs de troubles, en particulier celui de notre région qui veut se faire complice des actes de terrorisme contre le Pakistan depuis le territoire afghan, et le réseau terroriste qu'il a établi doit être démantelé en Afghanistan et dans la région. Il est dans l'intérêt vital de l'ensemble de la communauté internationale d'éliminer effectivement la menace terroriste que représentent l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan ou Daech, le Tehrik-e-Taliban, le Mouvement islamique du Turkestan oriental, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et d'autres groupes terroristes présents à l'intérieur du territoire afghan ou qui en émanent. Nous devons élaborer une stratégie globale de lutte contre le terrorisme. Et pour ce faire, il est essentiel de dialoguer avec le Gouvernement de facto.

Le Pakistan appuiera les efforts de lutte contre le terrorisme tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan. Le Pakistan partage pleinement la volonté de la communauté internationale de garantir la pleine protection des droits humains, en particulier des droits des femmes, et une plus grande inclusion politique, sociale et des genres. Ces objectifs auront plus de chances d'être atteints grâce à un dialogue renforcé et plus soutenu avec l'Afghanistan et le Gouvernement afghan de facto. Il convient de rappeler que ce qui n'a pu être réalisé par la force ne peut l'être par l'isolement, les sanctions ou la coercition financière. Une approche coercitive pourrait donner lieu à une reprise des violences et du conflit, renforcer les groupes terroristes et provoquer un nouveau flux de réfugiés afghans qu'aucun des voisins de l'Afghanistan n'est en mesure d'accueillir.

En ce qui concerne les droits humains et l'éducation des filles, le Pakistan, comme les autres pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), continue de participer à des discussions entre les Taliban et

des délégations d'érudits islamiques et d'oulémas pour examiner les questions liées à la charia et à son interprétation, notamment en vue de promouvoir les perspectives d'éducation des Afghanes. Il est important que nous continuions de promouvoir ces initiatives avec patience et persévérance. En ce qui concerne l'inclusion politique, les efforts déployés par le Gouvernement afghan de facto pour encourager le retour des anciens responsables afghans et l'annonce d'une amnistie générale sont des éléments qu'il convient de saluer et sur lesquels il faut s'appuyer pour promouvoir une gouvernance plus inclusive en Afghanistan. Nous devons également saluer l'annonce par le Gouvernement de facto de l'interdiction de la culture du pavot. Pour que cette interdiction porte ses fruits, la communauté internationale doit soutenir les efforts visant à promouvoir des cultures de substitution susceptibles de procurer des moyens de subsistance aux agriculteurs afghans.

Nous espérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) poursuivra son étroite collaboration et établira une relation de confiance mutuelle avec le Gouvernement afghan de facto. Nous saluons la nomination de la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Roza Otunbayeva. Nous espérons que la composition de la MANUA tiendra compte des nouvelles réalités en Afghanistan.

Enfin, la communauté internationale doit définir une voie réaliste et pragmatique vers la normalisation de la situation en Afghanistan, qui réponde aux préoccupations de la communauté mondiale en matière de droits humains, d'inclusion et de terrorisme, tout en tenant compte des attentes légitimes du Gouvernement afghan de facto. Le Pakistan poursuivra ses efforts à cette fin dans le cadre du partenariat entre les six voisins immédiats de l'Afghanistan plus la Russie, au sein de l'OCI et en collaboration avec d'autres pays amis.

M. Razali (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie est vivement préoccupée par la situation en Afghanistan. Les conditions de sécurité précaires, les entraves aux libertés civiles et la situation humanitaire désastreuse aggravent les difficultés auxquelles se heurte le peuple afghan. La crise de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ainsi que les effets conjugués d'une grave sécheresse et des catastrophes naturelles ne font qu'exacerber ces difficultés.

Dans son rapport (A/77/340), le Secrétaire général souligne que quelque 24,4 millions de personnes, soit 59 % de la population estimée de l'Afghanistan,

ont besoin d'une aide humanitaire cette année, contre 18,4 millions au début de 2021. Les membres de la communauté internationale doivent joindre leurs efforts pour apaiser les souffrances du peuple afghan, en particulier celles des personnes touchées par les catastrophes et l'insécurité alimentaire. En réponse au tremblement de terre et aux inondations qui ont frappé l'Afghanistan cette année, le Gouvernement malaisien a récemment versé une contribution de 200 000 dollars par l'intermédiaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Cette contribution s'ajoute à celle annoncée durant la réunion ministérielle virtuelle de haut niveau sur la situation humanitaire en Afghanistan, qui s'est tenue le 13 septembre 2021, et à celle fournie par l'intermédiaire du Fonds d'assistance humanitaire pour l'Afghanistan de l'Organisation de la coopération islamique, créé en décembre 2021.

En outre, un certain nombre d'organisations non gouvernementales malaisiennes continuent de collaborer avec les parties concernées et s'emploient à fournir une aide humanitaire au peuple afghan, notamment en organisant des missions de secours humanitaires et en assurant le fonctionnement d'installations sanitaires et de centres préscolaires. La Malaisie remercie les responsables et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'aide qu'ils apportent sans relâche au Gouvernement et au peuple afghans. Nous reprenons à notre compte l'appel lancé par le Secrétaire général en vue de mobiliser un appui financier en faveur du plan de réponse humanitaire, pour combler le déficit de 2,59 milliards de dollars et ainsi, fournir une aide vitale aux Afghans dans le besoin.

La Malaisie reste attachée à un processus de paix et de réconciliation nationale dirigé et contrôlé par les Afghans. Ce processus doit être inclusif et respecter les droits humains et les libertés fondamentales, notamment la participation pleine et véritable des femmes, des jeunes et des personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses et à d'autres groupes minoritaires. À cet égard, la Malaisie est préoccupée par les atteintes aux droits des femmes et des filles en Afghanistan, en particulier par l'exclusion continue des filles de l'enseignement secondaire et supérieur. Toutes les entraves à la pleine jouissance de ce droit fondamental doivent être rapidement éliminées.

La Malaisie est également profondément préoccupée par les attaques persistantes qui prennent pour cible les minorités ethniques et religieuses et d'autres groupes minoritaires en Afghanistan, en particulier celles commises par des groupes terroristes. Nous condamnons

avec la plus grande fermeté le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et nous déplorons la vague d'attaques dirigées contre des civils et des infrastructures civiles, y compris des établissements d'enseignement et des sites religieux, ainsi que des locaux et du personnel diplomatiques. Les auteurs de ces actes odieux doivent être amenés à en répondre.

La Malaisie prend note avec satisfaction des recommandations figurant dans le dernier rapport de la MANUA sur la situation des droits humains en Afghanistan, publié en juin, et demande qu'elles soient examinées attentivement et mises en œuvre promptement, notamment par la communauté internationale.

Après des décennies de conflit sur le territoire afghan, celui-ci est contaminé par des restes de guerre, en particulier des engins explosifs. Ceux-ci, ainsi que la grave menace que représentent les engins explosifs improvisés (EEI), continuent de causer de graves dommages aux civils et au personnel humanitaire, avec des conséquences disproportionnées sur les enfants. De temps à autre, des civils sont tués ou mutilés en raison de la détonation d'engins non explosés ou d'EEI. La Malaisie salue le travail qu'accomplit le Service de la lutte antimines pour déminer les terres contaminées en Afghanistan dans des circonstances difficiles, et appelle à un appui pour éliminer les dommages causés par les restes de guerre et les EEI.

Il importe également d'adopter des mesures concrètes pour remédier au problème des stupéfiants en Afghanistan, qui est étroitement lié aux activités criminelles et au terrorisme. Nous prenons acte de l'interdiction de la culture du pavot à opium et de tous les stupéfiants, décrétée par le Gouvernement taliban en avril, ainsi que de la collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre de programmes visant à créer de nouveaux moyens de subsistance pour les agriculteurs.

Si le processus de paix et de réconciliation nationale doit être lancé par les Afghans, l'appui de la communauté internationale est indispensable pour créer des conditions favorables à cet égard. La coopération régionale joue un rôle important dans la création de ces conditions en Afghanistan, et il convient de le reconnaître. La Malaisie tient à saluer les efforts et les contributions des divers mécanismes et organisations à vocation régionale en ce qui concerne l'Afghanistan.

S'agissant du projet de résolution A/77/L.11, dont nous sommes saisis ce matin, la Malaisie saisit cette occasion pour remercier la Mission permanente de l'Allemagne d'avoir facilité les négociations sur le projet

de texte. Nous comprenons que le projet de résolution qui a été présenté reflète un équilibre délicat entre les différents points de vue des délégations. Même si nous aurions souhaité voir un libellé plus ambitieux en ce qui concerne l'aide humanitaire, le développement socio-économique et la coopération régionale, nous sommes conscients que toutes les délégations n'étaient pas du même avis durant les négociations. Néanmoins, la Malaisie appuiera le projet de résolution.

La Malaisie réaffirme qu'elle est prête à collaborer avec d'autres pays pour apporter son assistance au peuple afghan sur le plan humanitaire, financier et du développement du capital humain, notamment par l'intermédiaire de diverses organisations non gouvernementales.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : La question de l'Afghanistan est l'un des plus grands défis auxquels est confrontée la communauté internationale. C'est un pays en proie à une crise humanitaire, à une économie qui s'est effondrée, à de fréquents actes terroristes et à une grave crise en matière de droits humains.

Les rapports du Secrétaire général ne laissent aucun doute sur la régression des droits des femmes et des filles en Afghanistan, ainsi que sur l'exclusion des minorités et d'autres groupes ethniques des postes clés au sein de la fonction publique, ce qui est regrettable pour un peuple aussi diversifié que le peuple afghan. Le droit fondamental à l'éducation, ainsi que les dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant, doivent être pleinement mis en œuvre, car ce sont des éléments indispensables pour l'avenir de l'Afghanistan.

Le Mexique est fermement convaincu que le dialogue est la seule option pour aider le peuple afghan, mais il est frustrant de réitérer, encore et encore, les mêmes appels pour que les promesses soient respectées et tenues, sans résultats concrets. Nous réaffirmons qu'il faut procéder à un changement de fond pour avancer vers un système de participation et de gouvernance inclusif, ainsi que vers un cadre juridique garantissant l'accès à la justice et conforme aux obligations internationales auxquelles l'Afghanistan a souscrit depuis longtemps.

Face aux niveaux croissants d'insécurité alimentaire, il faut garantir un accès humanitaire sans entrave et sans discrimination. La reprise économique est essentielle pour un Afghanistan stable et il est donc urgent, face à la crise actuelle, de créer des emplois, en soulignant une fois de plus que la moitié de la population active afghane n'est pas autorisée à travailler.

L'exclusion des femmes signifie que, quel que soit l'appui fourni par la communauté internationale, les obstacles structurels sont tels qu'il n'est pas possible d'obtenir des résultats durables. Face à l'ampleur des besoins humanitaires, l'Afghanistan ne peut pas se passer de la contribution des femmes. Une paix durable passe par la participation pleine, égale et significative des Afghanes aux processus de pacification et de reconstruction du pays. À cet égard, le Mexique dénonce également les atteintes et les repréailles dont font l'objet les défenseuses des droits humains, les militantes de la société civile, les professionnelles de santé et les travailleuses humanitaires.

La lutte contre le fléau du terrorisme en Afghanistan doit également rester une priorité. Les attaques perpétrées l'année dernière ont fait un nombre inacceptable de morts et de blessés, sans compter que plusieurs de ces attaques visaient des minorités. Nous réaffirmons que le territoire afghan ne doit pas redevenir une base d'opérations pour des activités terroristes.

Le Mexique salue toutefois le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les organismes, fonds et programmes présents sur le terrain. À cet égard, il convient de souligner l'important travail effectué par la Mission dans la lutte contre le trafic d'armes légères et de petit calibre, conformément au mandat que nous lui avons confié. Nous nous félicitons que le projet de résolution soumis à l'examen de l'Assemblée générale (A/77/L.11) intègre cet aspect du trafic d'armes, et nous espérons qu'il prendra également en compte la dimension régionale du trafic d'armes légères et de petit calibre. Nous saluons également le travail accompli par les pays voisins de l'Afghanistan et les exhortons à œuvrer de concert en vue de la stabilisation du pays.

M^{me} Dhanutirto (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante permanente de l'Allemagne d'avoir présenté le projet de résolution A/77/L.11, sur la situation en Afghanistan. L'Indonésie est convaincue qu'en cette période charnière, il est important de choisir le compromis plutôt que l'affrontement, de faire avancer le processus et de briser l'impasse. Ma délégation réaffirme donc l'engagement de longue date de l'Indonésie à aider l'Afghanistan à rétablir la paix et à créer des conditions propices au bien-être et à la prospérité de sa population. Nous sommes certains que seul un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans peut permettre de mettre fin à des décennies de conflit. Ce processus

devrait déboucher sur un accord global axé sur les intérêts du peuple afghan, notamment des femmes et des filles, afin de mettre fin à la crise et de garantir une paix, un développement et une stabilité durables en Afghanistan. Dans ce contexte, l'Indonésie tient à souligner les points suivants.

Premièrement, la participation pleine, égale, effective et véritable des Afghanes à tous les aspects de la vie est cruciale pour mettre fin à la crise et construire un Afghanistan pacifique, stable et prospère. En mars 2022, l'Indonésie et le Qatar ont signé une lettre d'intention concernant la fourniture d'une aide humanitaire à l'Afghanistan, en mettant l'accent sur l'accès de toutes les personnes à l'éducation, notamment des femmes et des filles. À travers ce partenariat, notre but est d'augmenter le nombre de bourses d'études et de programmes de renforcement des capacités au niveau local afin d'assurer la protection et la promotion des droits humains, notamment le droit à l'éducation et la liberté de circulation. Avant cette initiative, en 2020, nous avons également œuvré en faveur de l'autonomisation des femmes en créant le Réseau de solidarité des femmes Afghanistan-Indonésie, qui offre aux Afghanes une tribune leur permettant d'accroître leur capacité à participer activement au processus de paix.

Deuxièmement, la reconnaissance et la compréhension de la dynamique et des liens qui existent entre la religion et les conflits multiformes que connaît le pays contribueront à un engagement et à un processus de consolidation de la paix qui s'inscrivent dans le long terme. En tant que pays qui compte le plus grand nombre de musulmans dans le monde, riche d'une grande diversité culturelle, l'Indonésie croit en l'application de *l'islam ramadan mil al-amin*, qui signifie « bénédiction de l'univers ». À cet égard, nous continuons à encourager le dialogue entre les oulémas indonésiens et afghans par le biais de conférences et de réunions, de manière à faciliter les échanges de vues sur la pratique de l'islam et à favoriser une meilleure compréhension des enseignements de modération, de tolérance et de respect mutuel. Avec le concours du Qatar, l'Indonésie a récemment organisé une réunion entre des oulémas venus de l'Indonésie, du Qatar et de l'Afghanistan à Doha, et a également participé à la visite des oulémas de l'Organisation de la coopération islamique à Kaboul. Dans le cadre de ces deux manifestations, auxquelles une ouléma indonésienne a également participé, nous avons mis l'accent sur la manière dont l'accès des femmes et des filles à l'éducation, en accord avec les valeurs islamiques, contribue à favoriser la paix.

Enfin, l'Indonésie continue d'appeler les autorités de facto à tenir leurs promesses et leurs engagements. Malgré les efforts déployés, la situation en Afghanistan n'a pas encore véritablement progressé. Nous restons préoccupés par les problèmes de sécurité qui se multiplient dans le contexte du retrait de toutes les forces étrangères, et par l'augmentation notable des attaques terroristes visant la population civile. En outre, face à la détérioration de la situation dans le pays, des mesures s'imposent immédiatement sur le plan humanitaire. Il est essentiel que les autorités de facto élaborent une feuille de route prévoyant des plans d'action pour traduire dans les faits ces engagements, en vue de l'évaluation et du suivi des progrès accomplis. C'est une nécessité absolue pour garantir la sécurité en Afghanistan et la stabilité dans la région.

Pour terminer, l'appui unifié de la communauté internationale reste crucial pour préserver le processus de paix, assurer l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et apporter un véritable soulagement au peuple afghan. Le projet de résolution témoigne de notre appui collectif sans faille à un processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans, qui permettra de bâtir un pays plus stable, prospère et démocratique.

M. Jalil Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Au cours des quatre dernières décennies, l'Assemblée générale s'est penchée sur la situation en Afghanistan en mettant l'accent sur la paix, la stabilité, la bonne gouvernance, les droits humains et le développement. Cette année, l'Assemblée examinera son premier projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/77/L.11) depuis le retrait irresponsable des forces étrangères et la prise de pouvoir par les Taliban. Le présent débat intervient à un moment décisif pour l'Afghanistan, qui doit faire face à un certain nombre de crises interdépendantes et imbriquées. La situation humanitaire est particulièrement grave. Des millions de personnes vivent dans la pauvreté. L'insécurité alimentaire ne cesse de s'aggraver et nous assistons à des violations persistantes des droits humains, en particulier ceux des femmes et des filles, qui se voient toujours refuser l'accès à l'éducation. Pendant ce temps, les autorités de facto ne se sont toujours pas acquittées de leurs obligations internationales.

La situation actuelle en Afghanistan nous rappelle que toute intervention militaire dans d'autres pays, sous prétexte de combattre le terrorisme et d'apporter la démocratie, la paix et la prospérité, est non seulement préjudiciable à ces valeurs communes, mais

aussi aux États en question et à leur population. Cette situation catastrophique exige que les forces étrangères qui ont illégalement envahi et occupé l'Afghanistan sous le couvert de la lutte contre le terrorisme et qui n'ont laissé derrière elles que la dévastation, reconnaissent leur responsabilité et leurs obligations. Aujourd'hui, ma délégation votera pour le projet de résolution afin d'envoyer un message fort, à savoir que tous les membres se tiendront résolument aux côtés des Afghans et des Afghanes dans leurs efforts pour bâtir un pays pacifique, prospère et résilient.

L'avenir de l'Afghanistan dépend principalement du rétablissement de la Constitution nationale et d'un engagement ferme à cet égard. Un Gouvernement inclusif, sur la base d'une nouvelle Constitution, est le seul moyen de garantir et de protéger les droits de tous les Afghans, y compris les femmes et les filles, ainsi que les minorités linguistiques, raciales et religieuses. Dans une société pluriethnique et diverse comme celle de l'Afghanistan, aucun groupe, aucun parti ni aucune faction ne peut prétendre détenir le pouvoir sans partage. Les Taliban doivent tenir compte des appels répétés de la communauté internationale à la formation d'un Gouvernement qui reflète la société pluriethnique de l'Afghanistan. La formation d'un Gouvernement inclusif sur la base d'une nouvelle Constitution est un élément important pour la reconnaissance internationale.

La communauté internationale doit maintenir son appui à l'Afghanistan, s'agissant en particulier de l'aide humanitaire et au développement qui est cruciale pour répondre aux besoins immédiats du peuple afghan, ainsi que de la continuité des services de base et de la relance de l'économie. À cet égard, il est essentiel de rétablir les systèmes bancaire et financier et de permettre l'accès aux actifs gelés qui appartiennent aux Afghans et à la Banque centrale afghane, au profit du peuple afghan, sachant que cela représente une solution efficace et durable pour remédier à la situation humanitaire en Afghanistan. Nous soulignons que ces actifs doivent jouir d'une immunité et être protégés contre des procédures judiciaires nationales et l'exercice d'une compétence extraterritoriale.

Il est également regrettable que le projet de résolution, encore du fait de l'objection de certains États occidentaux, ne fasse pas référence au rôle de l'intervention militaire étrangère et du retrait irresponsable des forces étrangères de l'Afghanistan dans la création d'une situation si déplorable dans le pays. En outre, nous insistons vigoureusement sur la nécessité d'enquêter sur les allégations de crimes de guerre commis par les forces

étrangères, et de terminer les enquêtes déjà ouvertes mais à présent reléguées au second plan pour des raisons de partialité ou par l'effet de pressions politiques.

La situation de l'Afghanistan sur le plan de la sécurité reste préoccupante, étant donné que les attaques visant des civils et des infrastructures civiles, y compris des établissements scolaires et des locaux diplomatiques, sont à la hausse. Nous condamnons fermement toutes ces attaques, dont la plupart sont perpétrées par des groupes terroristes, en particulier Daech, dont des éléments continuent d'arriver en Afghanistan depuis la Syrie et l'Iraq. Le terrorisme a un effet dévastateur sur l'Afghanistan et les pays voisins. Nous partageons la solide détermination de la communauté internationale à ne pas laisser Al-Qaida, Daech ou d'autres groupes terroristes et leurs affiliés se servir du territoire afghan comme d'un sanctuaire ou pour menacer ou attaquer d'autres pays. Nous soulignons que la communauté internationale n'a de cesse d'appeler les Taliban à prendre l'engagement de combattre le terrorisme.

Il est tout aussi indispensable d'accorder la priorité à la grave menace que constituent la culture illicite d'opium et la production et le trafic de stupéfiants. L'Iran est directement touché par cette menace et a payé un lourd tribut à cet égard. Depuis 40 ans, il joue un rôle actif dans la lutte contre le trafic de drogue dans la région, et en conséquence, près de 4 000 membres de ses forces de l'ordre sont morts en martyrs, tandis que plus de 12 000 autres ont été blessés. Nous insistons sur l'importance de l'interdiction des stupéfiants pour la lutte contre la production, le commerce et la consommation de drogues illicites et exprimons notre préoccupation quant au fait que la quantité d'opium illégalement cultivé et la production de stupéfiants augmentent à une vitesse alarmante depuis que les Taliban ont pris le contrôle du pays. L'Iran insiste aussi sur l'importance d'une approche globale de la lutte contre le problème de la drogue en Afghanistan, qui passe par des programmes agricoles et de développement rural afin de créer de nouveaux moyens de subsistance, meilleurs et licites, pour les agriculteurs.

Nous estimons qu'il pourrait également être bon que cette importante résolution annuelle mette l'accent sur le rôle essentiel des organisations régionales dans la promotion de la stabilité à long terme en Afghanistan. Nous attirons l'attention sur la réunion des Ministres des affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan, qui a accumulé une vaste expertise et s'est révélée très utile s'agissant des questions cruciales pour l'Afghanistan.

La coopération régionale et les liens régionaux sont des moyens efficaces et importants pour améliorer la situation en Afghanistan et assurer la paix, la sécurité, la stabilité et le développement économique dans le pays et la région.

En coordination étroite avec les voisins de l'Afghanistan et les autres parties concernées, et dans le plein respect de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique de l'Afghanistan, la République islamique d'Iran continuera de s'employer à aider le peuple afghan à rétablir la paix et la stabilité et à jeter les bases du bien-être et de la prospérité pour tous les Afghans.

M. Fifield (Australie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, l'Australie remercie le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (A/77/340), mais je suis obligé de dire que l'Australie est extrêmement préoccupée par les conclusions du rapport qui font état d'une intensification des atteintes aux droits humains des femmes et des filles. Les besoins humanitaires croissants et les problèmes de sécurité qui persistent mettent également en exergue les graves difficultés rencontrées par le peuple afghan.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les attaques méthodiques et disproportionnées dirigées contre la communauté hazara. Les attaques gratuites contre des lieux de culte, des écoles et des espaces publics sont ignobles, et nous demandons que leurs auteurs répondent de leurs actes devant la justice.

Nous appelons de nouveau les Taliban à respecter les droits de tous les Afghans et à assurer la protection des minorités ethniques et religieuses. Les Taliban ont rejeté l'occasion qui leur était offerte de procéder à des réformes, choisissant plutôt d'annuler systématiquement les avancées enregistrées de haute lutte dans le domaine des droits humains, y compris en privant les femmes et les filles de leurs droits. Ils ont intensifié la répression et la non-inclusion et ne se soucient guère de fournir les services les plus élémentaires aux citoyens afghans.

On ne saurait trop insister sur la gravité de la situation. L'efficacité de l'aide humanitaire est tributaire d'un accès sans entrave aux populations touchées. Il est essentiel de garantir la sécurité et la liberté de circulation de tout le personnel humanitaire, en particulier les femmes.

En matière de sécurité, la communauté internationale a exprimé clairement ses attentes vis-à-vis des Taliban en leur demandant de ne pas soutenir la présence de quelque groupe terroriste que ce soit en Afghanistan et de ne pas permettre que le territoire afghan soit utilisé

pour menacer ou attaquer un autre pays. L'Afghanistan demeure le seul pays au monde à refuser aux filles leur plein droit à l'éducation. C'est inacceptable. Une fois encore, nous exhortons les Taliban à tenir leurs engagements auprès du peuple afghan et, à ce titre, à mettre immédiatement fin à l'exclusion des filles de l'enseignement secondaire et à fixer une date ferme pour l'ouverture des écoles secondaires à tous les enfants. Nous demandons aux Taliban de respecter les droits des femmes et des filles afghanes en levant les restrictions à leurs déplacements et à leur accès à l'emploi.

L'Australie appuie fermement le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/77/L.11), et nous nous joignons à la communauté internationale pour réaffirmer notre engagement aux côtés du peuple afghan. L'Australie gardera le cap, aussi longtemps qu'il le faudra. Nous sommes inébranlables dans notre détermination à soutenir et défendre le peuple afghan.

M. Rae (Canada) : Je veux commencer en félicitant le Gouvernement allemand, qui a fait un travail remarquable pour nous proposer un document qui reflète, je pense, l'opinion et les sentiments de toute l'Assemblée générale. Il me semble important que nous fassions tous un effort pour appuyer le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/77/L.11).

Nous sommes réunis aujourd'hui, en tant que représentants des États Membres de l'ONU, pour discuter de la situation vraiment tragique en Afghanistan. Quinze mois se sont écoulés depuis la chute de Kaboul, qui a parachevé la prise de contrôle de l'Afghanistan par les Taliban, et pour beaucoup d'entre nous, je dois malheureusement dire, nos pires craintes se sont réalisées. Des millions d'Afghans sont confrontés à une famine aiguë. Dans une grande partie du pays, les filles ne peuvent pas aller à l'école. Il y a des femmes qui ne peuvent pas travailler et qui sont enfermées à la maison. Les femmes ne peuvent pas participer à la vie économique et sociale du pays, autrefois très dynamique. Les groupes terroristes prolifèrent dans tout le pays, alors que les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme, les groupes minoritaires, les femmes, les anciens fonctionnaires du Gouvernement et membres des forces de sécurité et tant d'autres personnes vivent leur vie dans la crainte de la violence, de la détention arbitraire ou pire encore. Plusieurs mes collègues ont parlé de différentes situations, surtout celle de la communauté des Hazara, et nous voyons à quel point la vie de beaucoup de groupes est devenue presque impossible à cause de la position du Gouvernement des Taliban.

Je dois dire aussi que dans ces circonstances incroyablement difficiles, l'ONU et ses organismes ont été le principal point de contact entre le peuple afghan et la communauté internationale. Les femmes et hommes courageux qui servent en Afghanistan pour nous, pour l'ONU, ont fourni une aide humanitaire d'une ampleur qui est sans précédent, dont plus de 2 milliards de dollars par le biais d'un plan d'intervention humanitaire de l'ONU, qui a permis de maintenir en vie les citoyens afghans souffrant d'insécurité alimentaire pendant les mois d'hiver et par la suite, et ils continuent de travailler pour l'hiver qui vient. En 2022, le Canada a contribué à ces efforts en allouant plus que 140 millions de dollars en aide humanitaire à l'Afghanistan ainsi qu'aux pays voisins.

(l'orateur poursuit en anglais)

Et pourtant, l'histoire se répète. L'hiver approche et les Taliban ne répondent pas aux besoins du peuple afghan. Même si nous pouvons et devons tous faire plus d'efforts pour appuyer le peuple afghan – et le Canada continuera de lui apporter une aide humanitaire –, il faut dire que notre capacité de le faire est limitée par les politiques des Taliban. Comment une économie peut-elle atteindre son plein potentiel, lorsque la moitié de sa population est confrontée à des restrictions sur le marché du travail ? Comment répondre aux besoins d'une société en matière de santé et d'éducation, si les filles ne sont pas autorisées à aller à l'école ? Comment parvenir à une paix durable en l'absence d'une gouvernance inclusive et représentative et sans liberté des médias ? Je prends note des observations de l'Ambassadeur d'Iran sur ce sujet précis. Comment pouvons-nous faire confiance aux Taliban, alors qu'ils n'honorent toujours pas leurs engagements, collaborent avec des groupes terroristes dont nous savons qu'ils sont désormais actifs en Afghanistan et ailleurs, et terrorisent leur population ?

Nous avons réagi. Les membres du Conseil de sécurité ont envoyé un message clair et uni pour répondre aux demandes des Taliban. Nous y avons répondu en maintenant la présence de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Dirigée à l'époque par une Canadienne, Deborah Lyons, elle a aujourd'hui à sa tête Roza Otunbayeva, originaire du Kirghizistan, avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de ces questions. De plus, nous avons pu bénéficier de la nomination d'un Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, M. Richard Bennett, qui a fait rapport à l'Assemblée générale le mois dernier sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan.

Je recommande ce document (A/HRC/51/6) à l'Assemblée pour lecture. C'est un rapport très convaincant et précis sur ce qui se passe dans le pays. M. Bennett a fait part des problèmes graves qu'il a observés en ce qui concerne l'éducation des filles, les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, la violence contre les femmes et les enfants, le droit au travail, les meurtres en guise de représailles, les détentions arbitraires et la persécution des minorités ethniques et religieuses. Tout cela figure dans le rapport de M. Bennett. Il a eu l'occasion non seulement de s'entretenir avec les membres du Gouvernement, mais aussi de voyager dans tout le pays et de toucher la réalité du doigt.

Il n'est pas surprenant que le désir de quitter l'Afghanistan n'ait jamais été aussi grand. Grâce à la coopération de partenaires proches, dont le Qatar, les Émirats arabes unis, la Türkiye et le Pakistan, le Canada a pu respecter l'engagement qu'il a pris de réinstaller 40 000 réfugiés afghans ; à ce jour, près de 23 000 Afghans ont été accueillis. Nous les remercions de leur aide. Dans le même temps, en tant que Président du Groupe des Amis de l'Afghanistan ici à New York, nous rencontrons régulièrement les dirigeants de la MANUA et des acteurs de la société civile afghane, qui rendent compte très clairement des conditions de vie difficiles sous les Taliban, en particulier pour les femmes et les filles. Ces dernières semaines, nous avons entendu des appels à l'action de la part de ces dirigeants courageux, qui nous ont parlé directement de la nécessité de reconnaître la discrimination permanente dont les femmes sont victimes aux mains des Taliban, ce qu'ils qualifient d'« apartheid fondé sur le genre » ou de « persécution fondée sur le genre ». Le Canada s'est engagé à lutter contre cette discrimination systématique à l'égard des femmes et à continuer d'œuvrer en faveur du changement.

Il est essentiel que l'Assemblée s'exprime d'une seule voix. Le peuple afghan doit savoir qu'il n'a pas été abandonné, que notre engagement à défendre les droits humains et les libertés fondamentales, tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies, reste solide, et que la souffrance des femmes, des enfants et des groupes minoritaires afghans est tout simplement inacceptable pour chacun d'entre nous, en notre qualité d'États Membres de l'ONU, unis en vertu de la Charte. Ils doivent savoir que même si les Taliban cherchent à limiter la liberté des médias, la communauté internationale est bien consciente des violations commises. Il n'y a nulle part où se cacher. Il n'est pas possible de se voiler

la face. Dans les sociétés où nous vivons, il est impossible de prétendre que nous ne savons pas ce qui se passe. Nous devons faire en sorte que les auteurs répondent de ces actes. À cet égard, je tiens à préciser que le Canada félicite l'Allemagne du travail remarquable accompli en cette période difficile et appuiera certainement le projet de résolution A/77/L.11. J'appelle tous les États Membres présents aujourd'hui à faire de même et à ne pas instrumentaliser les souffrances du peuple afghan pour promouvoir leurs objectifs politiques.

Parfois, lorsque nous passons la matinée à suivre un débat, nous avons la chance d'entendre ce que les gens ont à dire. Comme de nombreux membres, j'ai eu l'occasion d'écouter les observations de mon collègue, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie. Il a déclaré que la Russie n'appuierait pas le projet de résolution, parce que certains éléments n'y figurent pas, et qu'il n'a pas le sentiment que ce document reflète parfaitement les vues de son gouvernement en ce qui concerne le contenu d'un tel projet de résolution.

Il est parfois utile d'avoir un projet de résolution sous les yeux pour pouvoir le lire. Lorsque le représentant de la Russie dit, par exemple, que le document ne contient aucune référence à la coopération régionale, ce n'est pas vrai. Cela figure dans le document. Il dit qu'il n'y a aucune référence à l'intervention dont l'Afghanistan a fait l'objet, que ce soit aux mains de la Fédération de Russie – il ne l'a pas mentionné, mais je me charge de le faire maintenant –, ou des pays occidentaux après l'attaque des tours jumelles à New York, et il affirme qu'on n'a pas parlé du principe de responsabilité, alors qu'il est dit très clairement dans le projet de résolution qu'il faut enquêter non seulement sur les violations présentes des droits humains, mais aussi sur celles du passé.

Il s'est ensuite plaint que la Cour pénale internationale (CPI) avait renoncé à son enquête sur le comportement des soldats des États-Unis et d'autres pays en Afghanistan. Or, il se trouve que la Russie a refusé de signer le Statut de Rome. La Russie n'est pas partie au Statut de Rome. Si la Russie était réellement préoccupée par les crimes contre l'humanité et les capacités d'enquête de la CPI, on serait en droit de supposer qu'elle le signerait dès maintenant. Le représentant de la Russie a déclaré qu'il n'y avait aucune mention dans le rapport concernant l'abandon de l'enquête par la CPI. Je ne peux donc pas présumer que la Fédération de Russie va adhérer au Statut de Rome, ce dont je me félicite. Alors que nous assumons la présidence du Groupe de travail de New York de l'Assemblée des États Parties et la vice-présidence de celle-ci, nous nous réjouissons

de la participation de la Russie, tout comme nous nous féliciterions de celle du Gouvernement iranien, dont le représentant a également signalé que la CPI ne remplissait pas sa mission en Afghanistan.

Si l'on regarde le document, il donne en fait une vue d'ensemble très complète de ce que nous devons faire, de la nature des défis à relever et de la manière dont nous avons tous l'obligation d'œuvrer de concert à un moment où un message de solidarité avec les Afghanes et les Afghans revêt une importance capitale. Il comporte tout un volet sur la coopération régionale.

Tout le monde est conscient que la véritable tragédie qui se joue en Afghanistan réside dans le fait que le pays a la possibilité de devenir une communauté productive, prospère, engagée, éduquée et ouverte sur le monde, ainsi qu'un leader régional, avec le concours de ses partenaires d'Asie centrale, à savoir l'Iran, le Pakistan et l'Inde, pour concrétiser ce rêve. Cela est possible. Qu'est-ce qui le retient alors ? Je ne pense pas qu'un observateur objectif puisse dire que ce qui le freine est uniquement le fait d'avoir été l'objet d'une violence terrible au cours des 20 ou 30 dernières années. Je dirais que c'est un facteur, mais que ce ne peut être le seul facteur.

La seule chose que le représentant de la Russie n'a pas mentionnée à propos de ce document, la seule chose qu'il n'a pas mentionnée dans son discours, c'est que sur les 193 Membres de l'ONU, seul le Gouvernement provisoire afghan a décidé que les filles ne seraient pas autorisées à aller à l'école et que les femmes n'auraient pas la possibilité de travailler en dehors de la maison, à moins d'être accompagnées par quelqu'un pour entrer et sortir de chez elles, en sus de devoir satisfaire à toutes les autres exigences qui leur sont imposées. Je dirais plus particulièrement, en tant que non-musulman, qu'aucun autre pays musulman, à ma connaissance, n'estime qu'il s'agit d'une pratique légitime de l'islam. Le représentant de l'Iran s'est exprimé en des termes on ne peut plus clairs juste avant moi. Les représentants du Pakistan, de la Malaisie et du monde entier sont tous d'accord. Il ne s'agit pas d'une exigence religieuse. Il s'agit d'une doctrine politique qui ramène les femmes plusieurs siècles en arrière et les empêche de participer pleinement à la vie de leur pays. Il n'est pas acceptable de dire à une fille de 12 ans : « Ton frère peut aller à l'école, mais pas toi ». Comment pouvons-nous accepter cela ? Comment pouvons-nous, en tant que membres de l'Assemblée générale, dire que ce n'est pas une mauvaise chose ? La Fédération de Russie ne le tolérerait pas. Les femmes de la Fédération de Russie ne le toléreraient pas une seule seconde.

Je considère que nous avons l'obligation, et pas juste le choix, d'appuyer ce projet de résolution. Je recommande à toutes les personnes qui ont des doutes en raison de ce qu'on leur a dit au sujet de ce qui figure ou ne figure pas dans le texte de le lire. Elles n'ont rien à perdre à lire le texte et à décider ensuite par elles-mêmes s'il s'agit d'une invention occidentale ou d'une expression de l'impérialisme. L'égalité des droits des femmes n'est pas une invention d'un seul pays. Elle ne provient pas d'une seule région du monde. L'égalité des femmes et l'ouverture au monde sont des décisions prises par chaque pays lorsqu'il devient Membre de l'Organisation. Lorsqu'un pays adhère à la Charte des Nations Unies, c'est à ces principes qu'il souscrit. C'est ce que défend l'ONU. Qu'ils viennent de Chine, d'Égypte, d'Estonie ou de tout autre pays présent aujourd'hui, les fonctionnaires des Nations Unies n'agissent pas au nom de l'impérialisme occidental. Ils agissent au nom de l'humanité. Et au nom de l'humanité, que nous partageons, nous ne pouvons pas tourner le dos aux Afghanes et au peuple afghan dans son ensemble.

M^{me} Skoczek (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Union européenne.

En tant que coauteure du projet de résolution A/77/L.11, la Pologne encourage tous les États Membres à voter pour ce texte. Nous remercions et félicitons l'Allemagne de sa facilitation réussie des négociations.

Plus de 14 mois après la prise du pouvoir par les Taliban par la violence, il est évident que les autorités afghanes de facto n'ont pas respecté la plupart de leurs engagements en matière de partage du pouvoir avec les minorités religieuses et ethniques afghanes, de protection des droits humains et de prévention du risque de voir l'Afghanistan devenir un sanctuaire pour les groupes terroristes internationaux. L'absence de reconnaissance internationale du Gouvernement de facto indique clairement que la communauté internationale n'est pas disposée à renouer des relations diplomatiques avec un régime qui n'est pas représentatif de l'ensemble de la population afghane et ne respecte pas les droits humains fondamentaux.

La Pologne est particulièrement préoccupée par la situation humanitaire désastreuse et la réticence du régime des Taliban à rendre le système politique plus inclusif. Nous sommes également préoccupés par la persistance des restrictions et des violations des droits humains, notamment l'oppression institutionnalisée et systématique des Afghanes. Selon les rapports alarmants établis par les mécanismes de défense des droits

humains et les organisations de la société civile, la situation des droits humains en Afghanistan est caractérisée des violations et des atteintes d'une ampleur choquante. Des millions d'Afghans ont besoin d'une aide humanitaire et sont touchés par l'insécurité alimentaire mondiale. Parmi eux, les femmes et les enfants, comme c'est généralement le cas, sont touchés de manière disproportionnée.

L'oppression systémique et systématique des Afghanes est une source de vives préoccupations. Tous les aspects de la vie des femmes et des filles se détériorent systématiquement. Les atteintes à leur liberté de circulation et les restrictions de leurs droits sur les plans politique et économique sont aggravées par la montée de la discrimination et de la violence. Il est toutefois difficile d'ajouter quelque chose à ce que mon collègue vient de dire il y a un instant.

La Pologne est particulièrement préoccupée par l'interdiction faites aux filles de suivre un enseignement secondaire. Le refus d'accès à l'éducation ne constitue pas seulement une violation flagrante des droits humains des personnes concernées, mais aussi un grave préjudice pour l'ensemble de la société afghane. La Pologne est un membre fondateur actif du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, créé en 2019 à l'initiative du Royaume-Uni et du Qatar. Nous sommes, avec nos collègues, pleinement engagés au service de cette même cause. Nous utilisons ce groupe informel pour insuffler un élan politique et promouvoir davantage l'exercice plein et véritable, sur un pied d'égalité avec les hommes, des droits humains par les femmes et les filles.

Pour toutes ces raisons, à la cinquante et unième session du Conseil des droits de l'homme, la Pologne et les autres États membres de l'Union européenne ont facilité le processus relatif à une résolution sur la situation des droits humains en Afghanistan, que le Conseil a adoptée le 7 octobre dernier (A/HRC/51/20). L'objectif de la résolution était, entre autres, de renouveler le mandat du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et de le renforcer, notamment en ce qui concerne la protection des droits humains des enfants. La résolution demande à nouveau que cessent immédiatement toutes les violations du droit international des droits de l'homme et atteintes à ces droits ainsi que les violations du droit international humanitaire en Afghanistan. Il convient de souligner que l'absence de rapprochement entre l'Afghanistan et la communauté internationale freine le processus de rétablissement des relations économiques et commerciales dont le pays a tant besoin, ainsi que l'aide internationale au développement. Cela se traduit par des occasions manquées en

termes de renforcement de la connectivité régionale et des liens commerciaux en Asie centrale et du Sud, de renforcement de la sécurité alimentaire et énergétique, de stimulation de la croissance économique, de création d'emplois et de sauvegarde des moyens de subsistance que la population afghane mérite.

En ce qui concerne l'action internationale en Afghanistan, l'ONU a un rôle essentiel à jouer. La Pologne réaffirme son solide appui au leadership de l'ONU dans les efforts visant à promouvoir la paix, l'aide humanitaire, le développement et la défense des droits de l'homme en Afghanistan. Nous nous félicitons également de la nomination de M^{me} Roza Otunbayeva comme Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous saluons la présence ininterrompue de la MANUA sur le terrain et tous les efforts qu'elle déploie pour mettre en œuvre son mandat politique, humanitaire et en matière de droits de l'homme. Nous exprimons notre gratitude à l'ensemble du personnel des Nations Unies présent en Afghanistan pour son engagement indéfectible dans des conditions extrêmement difficiles.

M^{me} Narváez Ojeda (Chili) (*parle en espagnol*) : Mon pays remercie le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (A/77/340) et le suivi de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui fait état d'une augmentation des besoins humanitaires en raison de la grave récession économique et d'une combinaison dévastatrice de plusieurs facteurs, à savoir des décennies de conflit, une vulnérabilité chronique, les séismes récents et les risques naturels récurrents, qui touchent quelque 24,4 millions de personnes, soit 59 % de la population.

Les violations des droits humains des femmes et des filles n'ont cessé d'augmenter. Bien que les autorités de facto aient initialement promis que les femmes pourraient exercer leurs droits, notamment le droit de travailler et d'étudier, elles ont systématiquement exclu les femmes et les filles de la vie publique. Le Chili observe avec une profonde inquiétude qu'un peu plus d'un an après la prise de contrôle de facto de l'Afghanistan par les Taliban, le 15 août 2021, de lourdes restrictions continuent d'être imposées aux libertés et droits fondamentaux des femmes et des filles en Afghanistan, notamment l'interdiction de suivre un enseignement secondaire, ce qui fait de l'Afghanistan le seul pays qui refuse aux filles le plein droit à l'éducation.

Selon le rapport publié par la MANUA le 20 juillet sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, qui couvre les 10 premiers mois après la prise du pouvoir par les Taliban en 2021, il est clair que les femmes et les filles en Afghanistan continuent d'être particulièrement touchées par l'application inégale des directives émises par les autorités de facto. Pris ensemble, ces décrets créent un climat restrictif pour les femmes et les filles dans tous les aspects de la vie. Les restrictions imposées à la liberté de circulation des femmes et concernant leur corps continuent de s'aggraver. En mai, les Taliban ont décrété que les femmes devaient se couvrir le visage en public et leur ont ordonné de rester à la maison sauf en cas de nécessité absolue. Il a été interdit aux femmes de voyager sur de longues distances sans un chaperon de sexe masculin, et les femmes non accompagnées se voient de plus en plus refuser l'accès aux services essentiels. D'une manière générale, on constate une augmentation de la surveillance informelle des femmes par leurs familles, leurs communautés et leurs employeurs, qui agissent souvent de la sorte par crainte des conséquences éventuelles du non-respect des directives imposées aux femmes. En outre, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme a indiqué dans son rapport de septembre (A/HRC/51/6) que les organisations de défense des droits de l'enfant en Afghanistan ont signalé que le nombre de mariages d'enfants était en forte hausse en raison de l'aggravation de la crise économique et humanitaire et de l'absence de perspectives professionnelles et en matière d'éducation pour les filles et les femmes.

Le Chili remercie l'Allemagne de son leadership en tant que facilitateur du projet de résolution A/77/L.11, sur la situation en Afghanistan, et s'associe aux déclarations de condamnation et d'indignation face aux préjudices causés par les mesures que j'ai décrites à la population en général, et aux femmes et aux filles en particulier. Des décennies de progrès en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes ont été réduites à néant en quelques mois. Je voudrais citer une conversation entre le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et une femme à Kaboul, telle que relatée dans son rapport, qui rend compte du désespoir de millions de femmes en Afghanistan. Elle lui a dit que

« Nous les Afghanes, nous savons être fortes dans l'adversité et solides, nous avons enduré la souffrance et fait face aux difficultés des années durant le conflit, nous avons enterré nos fils et nos filles, mais la souffrance et la peur que nous ressentons aujourd'hui en pensant à

notre situation et à l'avenir de nos filles, alors que nous nous sentons oubliées par la communauté internationale, est une douleur bien plus intense » (A/HRC/51/6, par. 21).

Les Afghanes doivent savoir qu'elles ne sont pas seules et que la communauté internationale ne les a pas oubliées. Nous avons l'obligation et la responsabilité de défendre leurs droits et d'amplifier leurs voix.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, les Émirats arabes unis s'associent à la déclaration prononcée par le représentant de l'Arabie saoudite au nom du Conseil de coopération du Golfe.

Je remercie la délégation de la République fédérale d'Allemagne d'avoir facilité les négociations sur le projet de résolution intitulé « La situation en Afghanistan » (A/77/L.11).

Plus d'un an après la prise du pouvoir par les Taliban à Kaboul, la situation en Afghanistan reste préoccupante, notamment en ce qui concerne les besoins humanitaires croissants de la population et la régression économique du pays, auxquels s'ajoute une discrimination persistante à l'égard des femmes et des filles, qui sont privées de leur droit de participer pleinement, véritablement et dans des conditions d'égalité à la société. Les menaces des groupes terroristes en Afghanistan qui continuent de peser sur la sécurité et la stabilité du pays et de la région dans son ensemble sont également une source d'inquiétude. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour éviter que l'Afghanistan ne devienne un refuge pour les terroristes. Les autorités de facto doivent entamer un dialogue sérieux et constructif avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et instaurer la sécurité en Afghanistan. Les Émirats arabes unis soulignent l'importance de tout mettre en œuvre pour établir la sécurité en Afghanistan et aider le pays à instaurer la stabilité et le développement afin qu'il puisse répondre aux espoirs et aux ambitions du peuple afghan ami. D'un point de vue réaliste et pratique, les canaux de communication avec les autorités de facto doivent rester ouverts si l'on veut obtenir des résultats tangibles.

Mon pays appuie les appels lancés par la communauté internationale aux autorités afghanes de facto, notamment par le biais du projet de résolution examiné aujourd'hui, pour qu'elles renoncent à leurs politiques et pratiques restreignant les droits des Afghanes. Nous soulignons que ces restrictions sont contraires à tous les préceptes religieux et à tous les principes et

valeurs humanitaires. La participation des femmes et l'accès des filles à l'éducation ne sont pas facultatifs ; il s'agit au contraire d'une nécessité pour le développement et la prospérité de l'Afghanistan. Le Programme des Nations Unies pour le développement a relevé que l'économie afghane a perdu près de 5 milliards de dollars en une seule année, perte qu'il sera difficile de récupérer si les femmes ne sont pas autorisées à contribuer effectivement à leurs communautés et si les filles se voient refuser le droit à l'éducation. Nous soulignons le rôle important joué par l'Organisation de la coopération islamique à cet égard. Les questions relatives aux droits des femmes en Afghanistan ne peuvent être réglées sans tenir compte des contextes culturels et religieux du pays.

Les Émirats arabes unis réaffirment l'importance pour les membres de la communauté internationale de joindre leurs efforts pour fournir une aide humanitaire et lancer des initiatives en matière d'éducation afin de bâtir un avenir plus stable et plus prospère pour le peuple afghan. Dans le droit fil de notre appui de longue date aux efforts internationaux en Afghanistan et au peuple afghan, nous avons récemment signé un protocole d'accord avec le Comité international de la Croix-Rouge afin de fournir une assistance d'un montant de 4 millions de dollars pour couvrir les coûts opérationnels et administratifs des hôpitaux en Afghanistan. Nous avons également fourni plus de 1,7 milliard de dollars pour faciliter les ponts aériens permettant d'acheminer une aide alimentaire et médicale au peuple afghan, en particulier aux femmes et aux enfants. Les Émirats arabes unis ont par ailleurs joué un rôle essentiel dans l'évacuation de près de 50 000 Afghans et ressortissants étrangers depuis août de l'année dernière. Nous continuerons à collaborer avec nos partenaires régionaux et la communauté internationale pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple afghan.

Je tiens à dire que cette grave crise humanitaire exige une redynamisation de l'économie afghane par le biais de mesures permettant d'accroître les liquidités du pays et de faciliter ses transactions financières et ses services bancaires. Cet objectif peut être atteint en collaboration avec les institutions financières internationales et les parties prenantes concernées en assouplissant les contraintes imposées à l'Afghanistan et en prenant les mesures nécessaires pour appuyer le secteur financier. Nous sommes tous conscients que l'aide humanitaire n'est pas une solution durable et que la revitalisation de divers secteurs de l'économie afghane contribuera à réduire les besoins humanitaires de la population.

Dès leur arrivée au Conseil de sécurité, les Émirats arabes unis ont travaillé avec l'ensemble des membres du Conseil pour encourager la communauté internationale à répondre aux graves défis auxquels l'Afghanistan est confronté et garantir une approche concrète et constructive à cette fin. Nous sommes donc impatients de trouver les moyens d'appuyer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général, notamment en défendant son mandat robuste lors des négociations du Conseil de sécurité qui se tiendront en mars prochain. Il s'agit d'une question essentielle étant donné le rôle actif de la MANUA sur le terrain. Les efforts internationaux doivent également être coordonnés pour améliorer la situation du peuple afghan.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur volonté d'appuyer le peuple afghan et d'œuvrer de manière constructive au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, ou par le biais d'accords régionaux et internationaux, pour améliorer la situation en Afghanistan.

M. Zellenrath (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas se rallie à la déclaration faite plus tôt aujourd'hui au nom de l'Union européenne.

Qu'il me soit permis de commencer par exprimer notre reconnaissance à l'Allemagne pour avoir déposé le projet de résolution A/77/L.11. C'est un texte équilibré, qui envoie un message clair d'appui au peuple afghan. Depuis la dernière fois que nous avons débattu de cette résolution dans cette salle, il y a deux ans (voir A/75/PV.40), les conditions en Afghanistan ont évidemment changé de façon spectaculaire. La situation des droits humains, en particulier pour les femmes et les filles, s'est encore détériorée, comme nous l'a clairement dit le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan il y a deux semaines. Les médias ont été fermés, ce qui limite considérablement l'accès à l'information. L'économie s'est contractée et des millions de personnes seront à nouveau confrontées à la faim cet hiver. Même si les incidents de sécurité ont diminué, Daech et Al-Qaida n'en sont pas moins très présents en Afghanistan aujourd'hui. Les autorités de facto ne prennent pas les mesures nécessaires qui leur permettraient d'être reconnues comme un gouvernement responsable par le peuple afghan ou la communauté internationale. Nous constatons avec déception que peu de progrès ont été réalisés sur des questions importantes, telles que le droit des filles à l'éducation. Je veux être clair. Les défis multiples auxquels l'Afghanistan est confronté ne peuvent être réglés sans un gouvernement inclusif représentant l'ensemble du peuple afghan.

L'histoire nous a montré que l'isolement de l'Afghanistan n'est pas une solution. Dans notre monde interconnecté, l'instabilité en Afghanistan aura des répercussions ailleurs. Il est essentiel de veiller à ce que ce pays reste présent dans nos esprits et à notre ordre du jour. Il est crucial que nous continuions à discuter avec les Afghanes et les Afghans de la meilleure façon de les aider. Et il est primordial de continuer à faire pression sur les autorités de facto pour qu'elles fassent mieux, beaucoup mieux. Une paix durable et pérenne exige le plein respect des droits civils, politiques, économiques et culturels, ainsi qu'un engagement en faveur d'une gouvernance inclusive et représentative. Les Pays-Bas sont donc fiers de se porter coauteurs du projet de résolution d'aujourd'hui et encouragent tous les États Membres à voter pour.

M. Aldehani (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à exprimer nos profonds remerciements et notre sincère reconnaissance au Président de l'Assemblée générale pour avoir organisé cette importante séance au titre du point 34 de l'ordre du jour, intitulé « La situation en Afghanistan », dans un contexte d'évolution rapide des conditions dans le pays.

Ma délégation s'associe également à la déclaration faite par le Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite au nom des pays membres du Conseil de coopération du Golf.

Je voudrais mettre en exergue certains des efforts déployés par l'État du Koweït sur le plan politique et dans le cadre des négociations entre les parties concernées, ainsi qu'aux niveaux des secours et de la logistique des processus d'évacuation. Compte tenu de la gravité de la crise humanitaire, dès le 4 août 2021 et pendant de nombreuses semaines, mon pays a collaboré avec un certain nombre d'autres pays pour évacuer près de 15 000 personnes de 32 nationalités différentes à travers notre territoire pour faciliter leur passage en toute sécurité et garantir qu'elles atteignent leur destination finale.

Sur le front des secours, et conformément à notre ferme engagement à contribuer à l'action humanitaire, à la consolidation de la paix et à notre sécurité commune, l'État du Koweït a fourni une assistance humanitaire aux Afghans, un peuple ami, pour un montant total de plus de 92 millions de dollars, dont l'exemple le plus récent a été la promesse d'une contribution officielle du Koweït de 10 millions de dollars, notifiée en mars lors d'une conférence de haut niveau d'annonces de contributions à l'assistance humanitaire en Afghanistan. Nous avons versé 5 millions de dollars supplémentaires par

l'intermédiaire des divers organismes spécialisés des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge. Je voudrais également mentionner les secours de base que diverses institutions et associations caritatives de l'État du Koweït ont fournis, car elles sont convaincues de l'importance d'aider le peuple afghan et de répondre à ses besoins fondamentaux. Le Koweït continuera à œuvrer en étroite collaboration avec les organisations internationales de secours, en particulier à l'approche de la saison hivernale et de ses conséquences sur la situation humanitaire et la sécurité alimentaire en Afghanistan.

En ce qui concerne le volet politique et le processus de négociation, l'État du Koweït, au travers de sa participation à diverses réunions régionales et internationales, a souligné l'importance de répondre aux besoins fondamentaux du peuple afghan et de mettre en œuvre des programmes de développement qui ont un effet direct sur la stabilité et la sécurité globale de l'Afghanistan.

Enfin, je remercie une fois encore le Président d'avoir organisé la présente séance. Nous réaffirmons la volonté de l'État du Koweït de continuer à travailler avec les divers intervenants humanitaires régionaux et internationaux et à participer aux réunions et sessions régionales et internationales pertinentes.

M. Tamaura (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer notre gratitude pour l'organisation du présent débat en ce moment charnière pour l'Afghanistan. Nous remercions également la délégation allemande du rôle moteur qu'elle a joué en coordonnant les consultations sur le projet de résolution.

Le Japon s'est volontiers porté coauteur du projet de résolution A/77/L.11. Nous estimons que le projet de résolution couvre de manière exhaustive tous les aspects des problèmes auxquels se heurte l'Afghanistan.

Bien que nous prenions acte de certaines évolutions survenues depuis la prise du pouvoir par les Taliban en août dernier, s'agissant de la sécurité, de la lutte contre la corruption et de l'accès humanitaire, les Taliban sont loin d'honorer les engagements qu'ils ont pris envers le peuple afghan. Beaucoup reste à faire, notamment la mise en place d'un système politique inclusif, à l'écoute de tous les Afghans, qui respecte les droits de tous les Afghans, y compris des femmes, des enfants et des minorités, et qui rompt complètement les liens avec le terrorisme.

Le règlement de ces questions profitera aux Taliban eux-mêmes et constitue le meilleur moyen de gagner la confiance de la communauté internationale et

d'obtenir les ressources et l'aide nécessaires à la reconstruction du pays. Nous n'avons de cesse d'insister sur ce point dans le cadre de notre dialogue avec les Taliban.

Le Japon est aux côtés du peuple afghan. Depuis la prise du pouvoir par les Taliban en août 2021, le Japon a apporté un soutien, représentant un montant total de 200 millions de dollars, pour répondre aux besoins humanitaires et essentiels en Afghanistan et dans les pays voisins.

Je conclurai en réaffirmant l'engagement continu du Japon en faveur de l'Afghanistan, lequel se manifesterait tout particulièrement lorsque le Japon siègera au Conseil de sécurité en tant que membre élu à partir de janvier. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter notre appui à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans leur action en faveur de la paix et de la stabilité dans le pays.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande s'associe à la déclaration qui a été prononcée au nom de l'Union européenne.

Nous tenons à remercier l'Allemagne pour le projet de résolution A/77/L.11 et pour la facilitation constructive des négociations relatives au texte. En tant que membre du groupe restreint, l'Irlande a participé activement aux négociations. L'adoption par consensus du projet de résolution reviendrait à reconnaître la grande importance de s'adresser d'une seule voix au peuple afghan et aux Taliban.

L'Irlande reste profondément préoccupée par la situation en Afghanistan. La violence, les mauvais traitements, l'asservissement et la faim dont souffrent des millions d'Afghanes et d'Afghans, souffrances qui ont été considérablement exacerbées depuis la prise de pouvoir par les Taliban, devraient inquiéter chaque membre de l'Assemblée. Les décrets publiés aujourd'hui, qui interdisent aux femmes l'accès aux parcs publics et aux fêtes foraines de Kaboul, ne sont que l'exemple dévastateur le plus récent du mépris des Taliban pour les femmes afghanes.

Le projet de résolution reflète cette profonde préoccupation concernant la situation des droits humains en Afghanistan, en particulier ceux des femmes et des filles et des minorités. Il réaffirme en outre notre attachement collectif à l'importance que revêt un gouvernement inclusif, représentatif et participatif – un gouvernement qui garantit la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes afghanes.

À l'approche de l'hiver, il est d'autant plus urgent de répondre à la crise humanitaire qui s'aggrave en Afghanistan. Un appui soutenu de la part de la communauté internationale demeure vital, y compris, comme l'indique le projet de résolution, en ce qui concerne la fourniture de l'aide humanitaire vitale et pour répondre aux besoins essentiels.

En tant que membre du Conseil de sécurité, l'Irlande appuie sans relâche l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et de l'équipe de pays des Nations Unies en Afghanistan. Les efforts qu'elles déploient pour soutenir le peuple afghan, contre la répression de plus en plus lourde des Taliban, sont plus que jamais essentiels. Il en va de même pour l'important travail du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, qui fait la lumière sur les horreurs infligées au peuple afghan.

Pour terminer, le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui illustre parfaitement la responsabilité qui nous incombe, en tant que communauté internationale, envers le peuple afghan – notre responsabilité de dénoncer les violations des droits humains et les atteintes à ces droits et d'insister sur le respect des droits inaliénables du peuple afghan.

Tout en appelant l'ensemble des membres de l'Assemblée générale à assumer cette responsabilité, nous devons également demander aux Taliban de se montrer responsables et d'assumer la responsabilité des souffrances et des difficultés que connaît le peuple afghan depuis la prise de contrôle du pays par la force.

M. Malovrh (Slovénie) (*parle en anglais*) : La Slovénie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, et je voudrais ajouter quelques observations à titre national.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'équipe allemande pour les efforts qu'elle a déployés pour contribuer au succès du processus qui a abouti au texte du projet de résolution A/77/L.11. Cela revêt une importance particulière cette année, compte tenu de l'évolution des conditions sur le terrain. Je tiens également à exprimer le ferme appui de la Slovénie à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il est important que la MANUA maintienne une présence active dans le pays et que tous les acteurs en Afghanistan lui garantissent un environnement sûr et sécurisé pour mener à bien ses activités, comme le prévoit la résolution 2626 (2022) du Conseil de sécurité, adoptée le 17 mars.

Parmi les questions qui préoccupent toujours autant la Slovénie figurent la situation humanitaire critique et les difficultés auxquelles la population afghane est

confrontée, lesquelles sont aggravées par les restrictions de plus en plus importantes des droits humains, notamment ceux des femmes et des filles. Toutes les opérations humanitaires doivent pouvoir jouir d'un accès sûr et sans entrave à l'ensemble du territoire afin d'apporter une aide urgente à toutes les personnes qui en ont besoin.

La situation des droits humains en Afghanistan s'est considérablement détériorée, en particulier en ce qui concerne les droits des femmes et des filles. Nous appelons à la participation pleine, égale et véritable des femmes et des filles à la vie publique, à leur droit à l'éducation, au travail et à l'emploi, à l'accès aux soins et aux services de santé, ainsi qu'à leur liberté de circulation, d'expression et de réunion.

Au cours de l'année écoulée, la Slovénie a contribué à hauteur de près d'un demi-million d'euros aux besoins humanitaires du peuple afghan, par l'intermédiaire d'un certain nombre de partenaires internationaux et de fonds et organismes des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial et le Comité international de la Croix-Rouge.

La Slovénie maintient une présence continue en Afghanistan depuis 2014 par l'intermédiaire d'ITF Enhancing Human Security, une organisation humanitaire à but non lucratif créée par le Gouvernement de la République de Slovénie. Cette organisation a depuis lors mené à bien divers projets, principalement dans le domaine de l'action antimines, et, malgré des circonstances difficiles sur le terrain, elle a maintenu sa présence en Afghanistan, y compris après août 2021.

La Slovénie est également un donateur actif dans le domaine de l'aide aux victimes et dans le secteur de la santé, puisqu'elle apporte un soutien direct à la polyclinique du Centre de détection des mines à Kaboul. Les services proposés par cette clinique sont gratuits et couvrent un éventail complet de services allant de la santé physique aux conseils psychosociaux, et ce, pour tous les segments de la population afghane. En octobre, avec l'appui d'autres pays donateurs, ITF Enhancing Human Security a entamé la mise en œuvre d'un deuxième projet d'aide aux victimes, lequel vise à fournir des services mobiles de réadaptation physique et de soutien psychosocial d'urgence dans les provinces de Kaboul, de Kandahar et de Nimroz.

Pour terminer, nous sommes convaincus que l'adoption du projet de résolution permettra de mettre en place un cadre politique, humanitaire et de développement actualisé en vue d'un dialogue futur avec

l'Afghanistan et concernant l'Afghanistan, de manière à répondre aux besoins du peuple afghan.

M. Croker (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : L'ampleur des problèmes auxquels se heurte le peuple afghan exige une réponse résolue et unifiée de la part de la communauté internationale. Plus de 28 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, et environ 20 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Si l'aide alimentaire n'est pas maintenue, nous risquons de voir émerger des conditions proches de la famine.

Au cours des derniers mois, certains États Membres ont tenté d'exploiter la crise pour marquer des points politiques. Ils ont cherché à semer la division là où l'unité est nécessaire, tout en ne contribuant en rien au Plan de réponse humanitaire de l'ONU, qui pâtit d'un sous-financement chronique.

Pour sa part, au cours du dernier exercice, le Royaume-Uni a versé 325 millions de dollars d'aide humanitaire et d'aide au développement à l'Afghanistan, et nous nous sommes engagés à débours 325 millions de dollars supplémentaires au cours du présent exercice. Nous sommes le deuxième donateur au fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan de la Banque mondiale, et nous sommes le fer de lance des efforts déployés par cette dernière et d'autres acteurs pour stabiliser l'économie.

Toutefois, les problèmes de l'Afghanistan ne seront pas réglés tant que les piliers fondamentaux de la stabilité ne seront pas mis en place. Dans un premier temps, cela suppose que les Taliban respectent les droits humains au lieu de les réprimer. Le coût économique de l'exclusion des femmes et des filles des espaces politique, économique, éducatif et social est considérable. Le coût humain est encore plus lourd.

Il en va de même pour les divisions ethniques. La gouvernance inclusive et la protection des minorités sont essentielles à l'avènement d'une société stable et prospère. Pourtant, nous sommes vivement préoccupés par le risque d'atrocités criminelles, notamment à l'encontre de minorités telles que les Hazara. Le Rapporteur spécial a mis en garde contre des violations qui présentent toutes les caractéristiques de crimes contre l'humanité. Celles-ci doivent faire l'objet d'une enquête.

Et les Taliban doivent jouer un rôle direct dans la stabilisation de l'économie, en assurant notamment la transparence en matière de recettes et de budget et en rétablissant une banque centrale indépendante dotée des compétences nécessaires.

La présente séance donne aux États Membres l'occasion d'exprimer leur solidarité avec le peuple afghan. Cependant, notre solidarité ne suffit pas. Nous devons continuer d'appuyer la stabilisation économique tout en veillant résolument à ce que les Taliban honorent leurs engagements, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et de protection des droits humains et des libertés fondamentales.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : L'Afghanistan est un pays qui a connu des hauts et des bas. Suite au retrait précipité des troupes étrangères de l'Afghanistan l'année dernière, la guerre qui durait depuis 20 ans a pris fin dans le chaos. Aujourd'hui, l'Afghanistan est entré dans une nouvelle phase de redressement et de guérison, et le pays doit s'atteler à la tâche longue et ardue de la reconstruction pacifique. L'histoire a prouvé une fois de plus que les interventions militaires et les modèles extérieurs ne marchent pas. L'avenir de l'Afghanistan doit être décidé par le peuple afghan lui-même. Les parties, dans leur ensemble, ne doivent pas se contenter de parler d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans, mais plutôt garder cette idée à l'esprit et la mettre en pratique.

Nous devons encourager les autorités afghanes à mettre en place une structure politique à large assise et inclusive, à éliminer complètement les conditions propices au terrorisme et à envisager un modèle de gouvernance adapté au contexte afghan. Ce processus ne peut être que le fruit d'une démarche interne et progressive. La communauté internationale doit donc s'armer de la patience nécessaire et nourrir des attentes raisonnables.

L'Afghanistan est confronté à une situation humanitaire et économique grave : plus de la moitié de sa population souffre de la faim et a un besoin urgent d'aide humanitaire, les femmes et les enfants étant les plus touchés. À l'approche de l'hiver, la communauté internationale doit engager une course contre la montre et prendre des mesures immédiates pour aider la population afghane à passer l'hiver rigoureux en lui fournissant chaleur et espoir.

Les droits à l'éducation et à l'emploi des femmes et des filles afghanes doivent être garantis. Nous espérons que les Taliban redoubleront d'efforts dans ce sens afin de répondre aux préoccupations de la communauté internationale. Dans le même temps, l'aide humanitaire ne doit pas être politisée ni subordonnée à d'autres considérations.

Vingt années de guerre ont pris fin, mais leurs conséquences subsistent. Aujourd'hui encore, des dizaines de millions de mines terrestres sont toujours enfouies en Afghanistan, si bien qu'aucun endroit n'est sûr. Les forces

étrangères ont abandonné de grandes quantités d'armes et d'équipements qui se retrouvent sur le marché noir. En ce qui concerne l'enquête sur les crimes commis par les militaires étrangers en Afghanistan et l'établissement des responsabilités, le peuple afghan attend toujours une réponse. Les pays qui portent la responsabilité première de la situation actuelle doivent sérieusement réfléchir à leurs erreurs et y remédier rapidement. L'interruption de l'aide au développement, l'imposition d'un blocus politique et l'isolement ne contribueront pas à régler le problème, mais aggraveront au contraire la détresse du peuple afghan.

Les avoirs de l'Afghanistan détenus à l'étranger sont la propriété souveraine du pays et ils constituent une ressource financière vitale pour le peuple afghan. Ils doivent être tous immédiatement restitués à l'Afghanistan et mis à la disposition du peuple afghan lui-même, afin qu'il l'utilise pour améliorer ses moyens de subsistance et à des fins de reconstruction. C'est le souhait de toute la population afghane, une attente largement partagée par la communauté internationale et le sens même de l'équité et de la justice.

En tant que pays voisin de l'Afghanistan, la Chine a toujours appuyé activement le développement pacifique du pays. L'année dernière, le Gouvernement chinois a fourni une aide d'urgence de 300 millions de yuan à l'Afghanistan et mis en oeuvre un programme d'aide bilatérale d'un milliard de yuan. Par ailleurs, nous avons développé activement la coopération économique et commerciale avec l'Afghanistan et nous avons importé des milliers de tonnes de pignons de pin en provenance de ce pays par l'intermédiaire du couloir aérien établi à cet effet, et ce, afin d'aider le peuple afghan à générer davantage de revenus.

À partir du mois prochain, la Chine exemptera de droits de douane 98 % des produits du bois en provenance d'Afghanistan. Il s'agit d'une autre initiative importante qui vise à aider le peuple afghan à accroître ses revenus. La Chine continuera de collaborer avec la communauté internationale pour promouvoir la participation de l'Afghanistan à la coopération et à la connectivité régionales, afin de lui permettre d'exploiter ses avantages géopolitiques et de parvenir rapidement à la stabilité et à la prospérité.

L'Assemblée générale est sur le point de se prononcer sur le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/77/L.11). Nous avons espéré que la résolution de l'Assemblée générale refléterait de manière exhaustive et objective la situation dans le pays, enverrait un signal fort de solidarité internationale et traduirait le soutien ferme de la communauté

internationale aux efforts que déploie l'Afghanistan pour surmonter ses difficultés, améliorer les moyens de subsistance de la population et s'engager de nouveau sur la voie du développement.

Malheureusement, ce projet de résolution est déséquilibré, notamment s'agissant de questions telles que le dégel des avoirs afghans à l'étranger, les enquêtes sur les crimes commis par les forces étrangères en Afghanistan et le risque de prolifération lié aux armes qui ont été abandonnées dans le pays. La résolution de l'Assemblée générale ne doit pas faire abstraction de ces questions, qui sont bien réelles et importantes.

En outre, les organisations régionales jouent un rôle unique et ont contribué de manière positive à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Toutefois, certains États Membres ont refusé que le projet de résolution fasse référence à l'Organisation de Shanghai pour la coopération, à l'Organisation du Traité de sécurité collective et à d'autres grandes organisations régionales engagées en Afghanistan. De nombreux éléments importants ne figurent pas dans ce texte.

J'espère que les auteurs adopteront une approche plus objective et impartiale et prendront en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties de manière équilibrée, au lieu de privilégier les positions de certains pays. La Chine continuera de travailler avec les autres pays pour apporter de nouvelles contributions à la paix, à la stabilité et au développement en Afghanistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Ordre souverain de Malte.

M. Mc Guire (Ordre souverain de Malte) (*parle en anglais*) : Je pense que nous conviendrons toutes et tous que les possibilités d'éducation auxquelles nous avons eu accès ont contribué à notre présence ici aujourd'hui. C'est par l'éducation que la créativité et l'innovation qui transforment rapidement notre planète pour le meilleur se sont développées, et c'est par l'éducation que toutes les capacités remarquables des êtres humains ont été cultivées. En tant qu'entité catholique, l'Ordre souverain de Malte considère l'acquisition de connaissances comme un processus qui continue tout au long de la vie.

L'apprentissage et l'enseignement autodirigés et réfléchis offrent aux enseignants et aux étudiants les conditions nécessaires pour assimiler les connaissances. Aussi n'est-il pas surprenant que Benjamin Franklin ait déclaré que l'investissement dans l'éducation est celui qui rapporte le plus d'intérêts et que,

comme l'a indiqué Son Éminence le Cardinal Parolin à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, l'investissement dans l'éducation est l'un des moyens les plus efficaces de rendre notre monde et notre histoire plus humains (voir A/77/PV.12).

Malgré cela, le rapport du Secrétaire général (A/77/340) confirme solennellement que l'interdiction faite aux filles de suivre un enseignement secondaire place l'Afghanistan au rang de seul pays au monde à refuser aux filles leur droit effectif à l'éducation. En outre, selon Save the Children, 27 % des jeunes Afghans travaillent au lieu d'apprendre. Les objectifs de développement durable n° 4 et 5 ne sont de toute évidence pas atteints en Afghanistan. Comme l'a déclaré en 2003 l'ancien Secrétaire général Kofi Annan,

« [t]outes les études sans exception montrent qu'aucun instrument de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles. Pour que les efforts déployés en vue de bâtir un monde plus sain, plus pacifique et plus équitable aboutissent, les classes, dans le monde entier, doivent être remplies d'autant de filles que de garçons. Chaque année supplémentaire de scolarité pour les filles nous rapproche davantage d'un monde libéré de la misère et de la maladie. ».

Les mots « droits humains fondamentaux » figurent toujours parmi les mots les plus couramment utilisés dans cette enceinte. Pourquoi ? C'est parce que nous sommes toutes et tous témoins du fait qu'un nombre choquant de personnes à travers le monde se voient refuser ces droits humains fondamentaux. Selon Save the Children, 19,7 millions d'enfants et d'adultes – soit près de 50 % de la population afghane – souffrent de la faim, et 5 millions d'enfants sont au bord de la famine. En outre, 55 % de la population vit toujours dans la pauvreté. Dans le cadre de la lutte qu'il mène contre ce fléau par l'intermédiaire de son organisme humanitaire international, Malteser International, l'Ordre souverain de Malte continue de fournir une aide humanitaire d'urgence aux personnes déplacées à Kaboul et dans ses environs, et il soutient les réfugiés par l'intermédiaire de ses équipes au Pakistan, ainsi que l'ONU l'a demandé instamment il y a un an.

Nous avons toutes et tous fini par admettre que nous nous trouvons désormais au point de bascule qui déterminera si nous parviendrons ou non à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; c'est pourquoi ce jour, cette semaine et cette année sont si importants pour l'avenir de notre planète et de notre peuple. Même si certaines personnes pensent

qu'il est impossible d'atteindre ces objectifs, nous avons toujours le choix. Ce choix est celui de la réussite ou de l'échec. Face au contexte géopolitique actuel, où il y a plus de 100 millions de personnes déplacées de force, 27 conflits en cours, 13 000 têtes nucléaires et 690 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, il est absolument nécessaire que chaque nation tire pleinement parti des thèmes choisis pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale : la solidarité, la durabilité et la science. Si nous aspirons sérieusement à créer un avenir durable qui ne laisse personne de côté, alors les réponses orientées vers l'action, la responsabilité et la transparence au niveau mondial sont autant d'outils que nous devons continuer à utiliser dans tous les aspects de l'action de l'ONU et dans nos propres politiques nationales.

L'Ordre souverain de Malte soutient fermement que le droit à l'éducation est l'une des solutions les plus efficaces pour créer un avenir durable, et est profondément affligé par les informations recueillies en Afghanistan. À cet égard, je voudrais reprendre à mon compte les paroles d'un autre ancien Secrétaire général, Ban Ki-Moon, qui a déclaré :

« L'éducation est un droit fondamental et le socle du progrès dans tous les pays. Les pays prospères sont tributaires d'une main-d'œuvre qualifiée et instruite. Les défis posés par l'éradication de la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques et la réalisation d'un développement réellement durable dans les décennies à venir nous obligent à travailler la main dans la main. Grâce aux partenariats, au leadership et à des investissements judicieux dans l'éducation, nous pouvons transformer les vies des individus, les économies nationales et le monde dans lequel nous vivons ».

L'Ordre souverain de Malte salue les mesures prises par l'ONU pour permettre à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de mener ses activités. Il s'agit véritablement d'un moyen positif et fiable de s'informer de l'intérieur sur les évolutions en cours. La communauté internationale doit continuer de proposer, de promouvoir et de mettre en œuvre des mesures similaires.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante de la Fédération de Russie pour une motion d'ordre.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Compte tenu des problèmes liés à l'interprétation en anglais de la dernière partie de notre déclaration, je suis obligée de me répéter. J'espère que cette déclaration sera traduite correctement.

Nous regrettons profondément qu'en raison de la position biaisée en faveur du groupe de pays occidentaux et du mépris flagrant pour les propositions soutenues par les États de la région, le projet de résolution A/77/L.11 ne soit pas équilibré. J'ajouterai ici qu'après 20 ans de campagne militaire, l'Afghanistan se trouve dans une situation désastreuse, où les femmes ne peuvent ni travailler ni étudier, mais sont contraintes de vendre leurs organes et leurs enfants pour nourrir leur famille. Dans ces conditions, il est irresponsable de garder le silence sur la responsabilité de l'Occident dans ce qui se passe et de refuser d'examiner les mesures concrètes que nous pourrions prendre pour améliorer la situation, notamment le déblocage des avoirs.

À cet égard, nous sommes contraints de mettre le projet de résolution aux voix. Nous soulignons que, malgré la situation en ce qui concerne le projet de résolution, nous continuons à soutenir l'Afghanistan et son peuple en ce moment critique. Notre vote ne doit pas être interprété autrement que comme une désapprobation des actions et des méthodes de travail des corédacteurs informels du dossier.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu la dernière oratrice dans le débat sur cette question.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/77/L.11, intitulé « La situation en Afghanistan ». À ce stade, il n'est plus possible de se porter coauteur du projet de résolution via l'application eSponsorship.

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/77/L.11, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Andorre, Arabie saoudite, Australie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Finlande, Hongrie, Japon, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine du Nord, Monaco, Mongolie, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Palaos, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Türkiye, Ukraine et Vanuatu.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Palaos, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Türkiye, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Bélarus, Burundi, Chine, Éthiopie, Fédération de Russie, Guinée, Nicaragua, Pakistan, République populaire démocratique de Corée, Zimbabwe

Par 116 voix contre zéro, avec 10 absentions, le projet de résolution A/77/L.11 est adopté (résolution 77/10).

[Les délégations du Costa Rica, de la Micronésie (États fédérés de) et de la Tunisie ont ultérieurement informé le Secrétariat qu'elles entendaient voter pour.]

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Avant de donner la parole aux orateurs et oratrices au titre des explications de vote après le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées

à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan s'est abstenu dans le vote sur la résolution 77/10 relative à l'Afghanistan.

Nous avons participé activement aux consultations et apprécions le fait que certaines de nos suggestions ont été prises en compte par l'Allemagne et les coauteurs de la résolution. Nous nous félicitons qu'il soit pris acte du rôle joué par le Pakistan dans l'accueil des réfugiés afghans et la facilitation des évacuations depuis l'Afghanistan. Nous nous félicitons également de la reconnaissance des menaces qui pèsent sur les voisins immédiats de l'Afghanistan, de l'appel lancé à l'Afghanistan pour qu'il prenne des mesures concrètes contre toutes les organisations terroristes et de la mise en garde exprimée contre les tentatives de faire dérailler la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous nous réjouissons par ailleurs que la résolution évoque la nécessité d'une collaboration soutenue de la communauté internationale avec l'Afghanistan et l'importance des projets de connectivité régionale, et prenne acte des mesures d'amnistie générale et de l'interdiction de la culture de l'opium annoncées par l'Afghanistan. Le Pakistan accueille aussi avec satisfaction l'appel lancé dans la résolution en faveur du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et de la nécessité de régler les problèmes de sécurité. Nous partageons en outre le souhait exprimé de garantir la protection des droits humains, y compris les droits des femmes et des filles, de promouvoir une gouvernance inclusive et d'éliminer le terrorisme en Afghanistan et depuis son territoire.

La résolution n'en reste pas moins déséquilibrée et irréaliste à bien des égards. Elle ne reconnaît pas l'existence d'un nouveau gouvernement de facto en Afghanistan. Elle ne prévoit aucun processus permettant de promouvoir la normalisation en Afghanistan par la voie du dialogue avec le Gouvernement de facto. Aucun engagement n'est pris pour dégeler les réserves nationales de l'Afghanistan, ni pour contribuer au relèvement économique du pays en sus de l'aide humanitaire.

Le Pakistan est tout particulièrement déçu qu'une délégation ait été autorisée à faire barrage aux références relatives aux organisations terroristes, notamment le mouvement Tehrik-e-Taliban Pakistan, ainsi qu'aux références faites au rôle et à la contribution de l'Organisation de la coopération islamique à la paix et à la stabilité en Afghanistan.

C'est pourquoi nous considérons que les dispositions de cette résolution ne sont pas suffisamment complètes ou réalistes pour servir de cadre à la promotion des objectifs de paix, de sécurité, de développement et de protection des droits humains en Afghanistan. Bien qu'elle soit consciente des efforts consentis par les coauteurs, ma délégation a dû, pour ces raisons, s'abstenir dans le vote sur cette résolution.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de vote après le vote.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 34 de l'ordre du jour ?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 h 5.